

le Sélestadien

Bulletin municipal - Été 2007 - n°25

D'R SCHLETTSTADTER

SAMEDI 11 AOÛT 2007

DÉFILÉS : 18^H ET 22^H - ANIMATIONS - FEU D'ARTIFICE

CONCERT DE
BLANKASS
20^H30

**corso
fleuri
de Sélestat**

animaginaire

La Nouvelle École
Wimpfeling p. 8 & 9

Trophée
APAJH p. 15

La nouvelle piscine
de Sélestat p. 16 & 17



NUMÉROS UTILES

Urgences (n° d'urgence européen)	112
Pompiers	18
Police	17
Police municipale	03 88 58 03 03
Samu	15
Urgences (Hôpital)	03 88 57 55 60
Centre antipoison	03 88 37 37 37
Priorité Cadre de Vie	03 88 08 69 69
Centre hospitalier	03 88 57 55 55
Commissariat	03 88 58 84 22
Gendarmerie	03 88 92 09 67
Mairie de Sélestat	03 88 58 85 00
Communauté de Communes	03 88 58 01 60
Office du Tourisme	03 88 58 87 27
Office de la Culture	03 88 58 85 75
Office Municipal des Sports	03 88 58 85 75
Météo	08 92 68 02 25
Horloge parlante	3699

réunions publiques d'échange avec la population

Mardi 19 juin à 19H30
Gymnase Dorlan

Vendredi 29 juin à 19H30
Salle de conférence Sainte-Barbe

Mardi 3 juillet à 19H30
École Jean Monnet



Directeur de publication : Marcel Bauer - **Comité de rédaction** (élus) : Dominique Egele, Robert Engel, Benoît Orsoni, Jacques Meyer, Geneviève Muller-Stein, Guy Ritter, Monique Sawaya, Jean-Pierre Wurch - **Agents** : Mathieu Acker, Nicolas Bigarre, Jérôme Daab, Patrice Dolle, Brigitte Damm-Bauer, Pierre Fehlmann, Isabelle Ferreira, Grégory Frantz, Olivia Fricker, Grégory Hennard, Stéphane Machi, Carole Menzer, Cécilia Michel, Nicolas Millot, Josiane Morlock, Emmanuelle Olland, Lionel Popovics, Geneviève Ruch, Laurence Schockmel, Stéphanie Verrier, Laurent Wenger, Christian Wittersheim.

Publicité et coordination : Tél. 03 88 58 85 00.

Impression : Imprimerie Girold - impression à encre végétale sur papier à faible teneur en chlore.

Distribution : Adrexo.

3	ÉDITO
4	TRAVAUX & CONCERTATION DU P.L.U
5	SÉCURITÉ <i>Opération Tranquillité Vacances</i>
6	ÉCONOMIE : à Sélestat, <i>la dynamique commerciale va bon train</i>
7	TOURISME <i>Activités estivales 2007</i>
8 & 9	AMÉNAGEMENT <i>La Nouvelle école Wimpfeling</i>
10	ÉTAT-CIVIL
11	LES GRANDS ANNIVERSAIRES
12	SENIORS : <i>l'agenda estival</i>
13	LEITARTIKEL
15	HANDICAP : <i>Trophée APAJH,</i> <i>une démarche récompensée</i>
16 & 17	GRAND PROJET <i>Une piscine très attendue</i>
18 & 19	RÉTRO PHOTOS
20 & 21	JEUNESSE
22 & 23	78^e CORSO FLEURI <i>Un thème fantastique !</i>
26	CULTURE : <i>programme</i>
27	FESTIVAL : <i>Léz'arts Scéniques</i>
28 & 29	BLOC NOTES
30 & 31	TRIBUNES
34	COURRIERS DES LECTEURS

« Décider en expliquant »

Le 6 mai dernier, les Français ont élu un nouveau Président de la République dans un formidable élan de démocratie : plus de 4 Français sur 5 ont voté ! La politique est de retour, nos concitoyens y croient !

La France va écrire une nouvelle page de son histoire avec la désignation de ses députés. Nos dirigeants le savent : ils ne devront pas décevoir au risque de perdre tous les fruits de cet engouement que nous avons connu ces derniers mois.

Pour gouverner et pour décider, il faut rassembler. Je suis intimement convaincu que ce rassemblement n'est possible que grâce à l'explication : il faut dire ce que l'on va faire et faire ce que l'on a dit ! Et c'est bien ainsi que je conçois mon travail d' élu.

Le sujet de la piscine, par exemple, est cher à nos oppositions qui utilisent tous les subterfuges pour critiquer ce dossier tout en oubliant qu'ils avaient les moyens de le mettre en place lorsqu'ils étaient aux affaires ! Pourquoi ce dossier n'avait-il pas avancé ?

Ce n'est certainement pas en reprenant comme un refrain les mêmes critiques que la réalisation peut devenir effective. Il y a un temps pour concevoir et élaborer puis vient le temps d'agir et de réaliser.

En 2001, j'affirmais avec mon équipe que « Sélestat jouera son rôle moteur dans la réalisation du stade nautique ». Il était alors question d'un immense projet intercommunal, à l'échelle de tout le territoire d'Alsace Centrale, de toute évidence surdimensionné (de très grands bassins, une fosse à plongeurs, de nombreux gradins ...).

Lorsque, il y a 10 ans, les élus de la Communauté de Communes ont lancé l'idée de ce grand stade nautique, les piscines dans un rayon proche de Sélestat n'étaient pas encore modernisées.

Actuellement, le surdimensionnement ne s'impose plus : rappelons que le projet intercommunal d'alors représenterait aujourd'hui un investissement de 16 à 20 millions d'euros.

Au vu des coûts et au vu du fort risque de lourd déficit pour un trop grand stade nautique, la majorité des élus de la Communauté de Communes de Sélestat a préféré équiper le territoire en salles de sport (nouveau COSEC, plateaux sportifs, salles couvertes).

La piscine des remparts, trop vétuste et ayant souffert de trop peu d'investissements durant de trop nombreuses années, devait être déconstruite pour laisser la place à un équipement moderne. Celui-ci respectera la qualité environnementale et la consommation d'énergies propres, il pourra aussi bien être utilisé par les scolaires, les associations et le grand public.

Toutes les Collectivités, Régions, Départements, Communauté des Communes, nous aideront au financement, car ce nouvel équipement va drainer les habitants de tout le secteur. En effet, avec des dépenses raisonnables, nous y trouverons tout ce qu'une piscine actuelle, moderne, doit pouvoir proposer à nos concitoyens : des bassins sportifs, d'initiation et ludique, une pataugeoire, un toboggan, un espace de remise en forme.... L'investissement sera important (12 millions d'€) mais raisonnable.

Je veux expliquer pour rassembler les Sélestadiens. C'est ainsi que j'envisage la démocratie participative en organisant des réunions publiques, thématiques ou de quartiers, des réunions d'échanges avec la population pour présenter les grands projets et les finaliser.

Je vous invite donc à participer aux «réunions publiques d'échange avec la population» pour ainsi vous associer aux projets qui feront la ville de demain.

Conciliement




Marcel BAUER
Maire et Conseiller Général



Le 16 mars 2007, le Trophée APAJH est décerné à la Ville de Sélestat dans la catégorie "accessibilité d'une ville".

La démarche envers l'accessibilité aux personnes handicapées est récompensée. (voir article p.15)

Sécuriser les abords de l'école Dorlan

L'insécurité des enfants aux abords de l'école Dorlan est un sujet sensible qui préoccupe et concerne parents d'élèves, élus, services municipaux et personnels de l'établissement.

Après avoir mis en place des groupes de travail et opté pour une concertation élargie, la Ville de Sélestat s'est attachée à sécuriser les abords de l'école via divers dispositifs. Sur une durée d'un an, de novembre 2006 à septembre 2007, les travaux ont été réalisés par tranches. Au mois de novembre 2006, le stationnement de la rue Gustave Faure a été réglementé, des cases ont été peintes au sol.



En avril 2007, les équipes chargées du projet ont procédé à un rétrécissement du carrefour Schubert/Mozart et apposé un îlot central incitant les automobilistes à réduire leur vitesse. Enfin, au courant des mois de juillet et août, l'avancement des trottoirs et la mise en place d'un tapis enrobé seront réalisés.

Réfection de la grande salle du 2^e étage du complexe Sainte-Barbe

La salle de fête du complexe Sainte-Barbe, destinée à accueillir des banquets, pièces de théâtre et autres réceptions, n'a pas connu de rafraîchissement depuis 1985. Des travaux de réfection seront effectués en juin et juillet 2007.

Au programme, la mise en place d'un faux plafond acoustique, le ponçage et la vitrification du parquet, la remise en peinture de l'ensemble de la salle, l'installation de nouvelles portes et de nouveaux appareils d'éclairage au plafond.

Enfin, et pour répondre aux besoins informatiques, l'espace sera équipé en Wi-Fi et les actuels branchements mis à neuf.

Une salle flambant neuve pour accueillir, dès la rentrée prochaine, visiteurs et particuliers.



PLAN LOCAL D'URBANISME ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté, le Maire a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme.

À cet effet, Monsieur Daniel Edouard KLEIN, Principal de collège honoraire, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal administratif de Strasbourg.

L'enquête se déroulera à la Commanderie Saint-Jean, Boulevard Leclerc 67600 SELESTAT du lundi 18 juin 2007 au vendredi 20 juillet 2007 aux jours et heures habituels d'ouverture de la Commanderie Saint-Jean : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public à la Commanderie Saint-Jean les :

- **Lundi 18 juin 2007 de 14h à 17h**
- **Mardi 26 juin 2007 de 15h à 18h**
- **Mercredi 4 juillet 2007 de 9h à 12h**
- **Lundi 9 juillet 2007 de 15h à 18h**
- **Vendredi 20 juillet 2007 de 14h à 17h.**

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête déposé à la Commanderie Saint-Jean, ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à la Commanderie.

À l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Commanderie Saint-Jean, Boulevard Leclerc à Sélestat.

Opération Tranquillité Vacances

Avant de partir en vacances, protégez votre domicile !

Les grandes vacances approchent et avec elles, les risques de cambriolage dus aux absences prolongées. Dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances organisée chaque été, les fonctionnaires de la Police Nationale, en collaboration avec les agents de la Police Municipale, effectuent des surveillances du domicile.

Il vous est possible de signaler votre départ aux services de la Police Nationale. Pour cela, faites une demande par écrit au Commissariat de Police - 2, Boulevard Leclerc - 67600 SÉLESTAT

en précisant : votre identité, votre adresse, votre numéro de téléphone, le type de local à surveiller (maison individuelle, appartement), la période précise d'absence, l'adresse et le numéro de téléphone sur le lieu de vos vacances, les coordonnées d'une personne que l'on peut contacter sur place en cas de besoin.



Afin d'éviter les mauvaises surprises, quelques conseils de sécurité à suivre avant de partir :

- équipez vos portes d'une serrure multipoints
- protégez les fenêtres de volets ou de grilles
- ne laissez pas de grosses sommes d'argent chez vous
- protégez vos objets de valeur en les déposant dans un coffre ou chez un parent
- ne cachez pas vos clés dans la boîte aux lettres, dans un pot de fleurs ou sous votre paillasson
- n'indiquez pas la durée de votre absence sur votre répondeur
- donnez vos clés à une personne de confiance afin que votre courrier soit retiré régulièrement. Si personne ne peut le retirer à votre place, demandez à la Poste de le conserver jusqu'à votre retour
- faites ouvrir et refermer les volets régulièrement

si vous êtes témoin d'un agissement suspect, pensez à relever le numéro d'immatriculation du véhicule, la couleur, le type. Repérez le signalement des auteurs et composez le 17.

LA LUTTE CONTRE LES BRUITS DE VOISINAGE

*Rappel de quelques consignes avec l'arrivée des beaux jours
Articles de l'Arrêté N°479/2003*

ARTICLE 1 : DÉFINITION

De manière générale, sur le territoire de la commune de Sélestat, sont interdits de jour comme de nuit, tous les bruits causés sans nécessité ou dus à un défaut de précaution ou de surveillance, dès lors que le bruit engendré est de nature à porter atteinte à la santé des habitants ou au repos et à la tranquillité du voisinage par l'une des caractéristiques suivantes : la durée, la répétition ou l'intensité.

ARTICLE 2 : BRUITS DE VOISINAGE

Sont considérés comme bruits de voisinage : les émissions sonores de toute nature, les émissions vocales et musicales, l'emploi d'appareils et de dispositifs de diffusion sonore, les deux-roues à moteur non munis de dispositif d'échappement silencieux (...) Cette liste n'est pas exhaustive et ces interdictions ne concernent pas les interventions d'utilité publique.

ARTICLE 6 : TRAVAUX - BRICOLAGE PAR DES PARTICULIERS

Les activités de loisirs (bricolage, jardinage) exercées par des particuliers à l'aide d'outils, d'appareils ou d'instruments tels que des tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques à moteur thermique ne devront pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage par la durée, la répétition ou l'intensité du bruit occasionné.

Elles ne pourront être pratiquées que du lundi au vendredi inclus de 7h à 12h et de 13h à 19h, le samedi de 8h à 12h et de 13h à 19h, le dimanche matin et les jours fériés de 10h à 12h.



À Sélestat, la dynamique commerciale va bon train

Passé de 184 en 1999 à 259 en 2003, le nombre de commerces en centre ville est en constante augmentation et s'établit aujourd'hui à 270. La dynamique commerciale de Sélestat va bon train, si bien que l'on dénombre en moyenne une demande par jour pour l'implantation d'un commerce ou l'occupation d'un local commercial ou artisanal (centre ville et zone industrielle comprise).

La bourse des locaux éditée chaque trimestre depuis 2001 et consultable sur le site internet de la ville, indique que moins de 5% des locaux commerciaux en centre ville sont actuellement vides. Un chiffre encourageant pour les acteurs incontournables que sont les associations de commerçants qui jouent un rôle dans la dynamisation du centre ville, comme la SAME (Sélestat Association du Monde Économique) qui organise la braderie ou l'association Actions avec la traditionnelle fête de la rue des Chevaliers.

Zoom sur la rue des Prêcheurs

La rue des Prêcheurs, qui abritait autrefois un couvent, est aujourd'hui une rue commerçante, passage de nombreux Sélestadiens.

Des locaux appartenant à la mairie ont servi pendant plusieurs années à différents commerces. Suite à la fermeture du dernier en décembre 2005, la ville s'est attachée à rendre ses locaux disponibles dans le but de dynamiser davantage l'activité en centre ville. Actuellement, on y trouve la boutique de décorations et accessoires Duduland et le magasin de vêtements pour enfants Maud.

Personnages de bande dessinée, cartoons, cadeaux d'anniversaire de 1 à 100 ans, gadgets en tout genre ... le magasin Duduland, d'abord situé rue des Marchands dans un local occupé aujourd'hui par Lilicorner, est, depuis le mois d'octobre 2006, situé au 2 rue des Prêcheurs. Un déménagement qui a entraîné, en plus des habitués déjà recensés, une nouvelle clientèle : un espace plus grand, des stocks plus importants, le gérant, Yannick Grandadam établit un bilan positif et dit apprécier la localisation, où passent piétons et automobilistes.

Un constat partagé depuis le mois de février dernier, par Sandra Kuzma, propriétaire du magasin Maud qui occupe le n°4 de la rue. Proposant des vêtements pour enfants de 4 à 16 ans et personnalisation (broderies

de prénoms), la gérante a reçu l'appui de l'association Alsace Centrale Initiative, présentée dans le précédent Sélestadien. Son projet de création de commerce a été motivé par le manque de ce type de boutique à Sélestat : *« Les gens allaient plutôt à Strasbourg ou Colmar pour habiller leurs enfants. Ayant une petite fille, je suis moi-même concernée et j'ai constaté qu'à Sélestat, il y a un manque... »*.

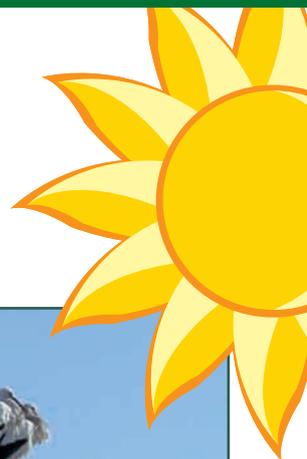
L'exemple de ces deux jeunes entrepreneurs illustre la bonne santé de l'activité économique sélestadienne. La localisation de la ville de Sélestat (à mi-chemin entre Strasbourg et Colmar) et sa taille moyenne constituent des atouts intéressants pour certains commerces, comme nous l'auront montré les témoignages ci-dessus.





ACTIVITÉS ESTIVALES 2007

du 8 juillet au 26 août



Cet été encore, laissez-vous emporter par le rythme du pas des chevaux, voguez au gré des flots tourmentés par une pagaie, ou réglez vos pas sur ceux de votre guide. Bref, passez la vitesse supérieure de votre vélo et foncez à la découverte de notre territoire entre nature et culture.

Visites guidées de la Bibliothèque Humaniste le dimanche et le jeudi.

Deux visites guidées nocturnes ponctuées d'intermèdes musicaux (harpe et guitare) les 16 et 20 août.

Sortie accompagnée en canoë le lundi et le jeudi. Parcours de Illhaeusern à Sélestat ou de Sélestat à Ebersmunster (savoir nager, avoir 8 ans minimum).

Sortie en calèche le mercredi.

La nature riedienne se découvre au rythme du pas des chevaux avec la visite d'un atelier de Kelsch ou de poterie et la dégustation de jus de pommes artisanal.



Découvrir le Ried au rythme d'une calèche

Visites guidées de la ville le mercredi à 20h30.

Découverte ludique d'un patrimoine exceptionnel, le 4^{ème} d'Alsace pour le nombre de monuments historiques. Visite et jeu-concours.

Visite guidée dans la forêt de l'III*Wald le mercredi 18 juillet.

Découvrez la réserve naturelle régionale abritant la plus grande population sauvage de daims en France.

Sortie au Rohrmatten le 25 juillet sur le site ornithologique et piscicole de l'III*Wald.

NOUVEAUTÉS

De la vigne au vin le mardi. Visite d'une cave viticole et dégustation des 7 cépages alsaciens (l'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération).



De la vigne au vin : visite de cave vinicole et dégustation

Atelier fabrication du pain à la Maison du Pain le mercredi.

Réapprenez le geste ancestral de la confection du pain (40mn de confection, 1/2h de cuisson).

Le Ried indien : venez rejoindre le campement pour un repas convivial autour du feu, une veillée de contes et de légendes. Le tipi vous accueillera pour la nuit. Rendez-vous le soir à 18h, retour le lendemain vers 9h, après le petit déjeuner (les 14 et 21 juillet et les 14,18 et 25 août).

Visite commentée du Château du Haut-Koenigsbourg (les 13 et 27 juillet et 10 et 24 août) ou visite ludique extérieure (le 20 juillet et les 3 et 17 août) pour les personnes à mobilité réduite.

Parcours en extérieur, accompagné par un guide, pour partir à la découverte de l'histoire et de l'architecture du Haut-Koenigsbourg, de la vie quotidienne du château au Moyen-Âge.

Inscriptions uniquement au Château du Haut-Koenigsbourg : 03.88.82.50.60 - poste 2 (visite annulée en cas de pluie).



La cigogne blanche

Découverte : la cigogne blanche. Le jeudi 2 août à 8h30.

La biologie, la migration, la reproduction, la nidification, la protection... c'est toute la légende de cet échassier au claquètement mélodieux qui vous sera révélée lors de cette sortie.

Renseignements complémentaires et inscriptions auprès de

L'Office de Tourisme de Sélestat
03.88.58.87.26

Toutes les infos sur :
www.selestat-tourisme.com

Passion 2007 Sélestat & sa région

un Pass 3€ = des réductions*

* pour 1 ou 2 adultes sur le plein tarif de 6 sites exceptionnels

économisez jusqu'à 18,80€

demandez-le !

Offices de Tourisme de Sélestat, de Châtenois-Schœnleier, de Kintzheim-Orschwiller, de VIRA, Bibliothèque Humaniste, Maison du Pain, Cigoland

Nos partenaires : Château du Haut-Koenigsbourg, Volerie des Aigles, Maison du Pain, Montagne des Singes, Cigoland, Bibliothèque Humaniste

TOP ALERTE sélestat

www.selestat-tourisme.com
infos. 03 88 58 87 20 / 2

Profitez des avantages du Pass Passion !

L'école du 21^e siècle

La requalification complète du site de l'école Wimpfeling au Quartier Ouest, est un projet phare réalisé dans le domaine scolaire à Sélestat. En effet, il ne s'agit pas uniquement de reconstruire un nouveau bâtiment pour l'accueil des élèves de la maternelle, mais de doter ce site d'une réelle infrastructure du 21^e siècle.

D'un montant total estimé à plus de 6 millions d'€ (valeur décembre 2006), les différentes phases de travaux sont planifiées sur une durée totale de 6 années civiles.

Un site à adapter

Sur le site Wimpfeling on dénombre 543 élèves scolarisés, école maternelle et école primaire confondues. Depuis septembre 2001, et avec la mise en place de l'enseignement bilingue français/allemand, le nombre de classes s'est accru : en cinq ans, il est passé, pour l'école maternelle, de 2 à 6.

À Wimpfeling se trouve également la Maison de l'Enfant, structure périscolaire qui accueille de nombreux écoliers durant toute la période scolaire. Pas moins de 140 enfants déjeunent quotidiennement sur ce site. Un grand nombre y est accueilli le soir après les heures de classe pour suivre un accompagnement aux devoirs ou des activités ludiques et pédagogiques.

La municipalité a, de fait, décidé de requalifier entièrement ces espaces. Des équipements plus modernes, plus fonctionnels et mieux adaptés aux nouveaux besoins pédagogiques seront mis en place (salle informatique, bibliothèque/centre documentaire, réseau d'aide spécialisé aux enfants en difficulté...). Ainsi, jusqu'en 2012, le projet, inscrit comme priorité des investissements, portera sur l'ensemble du site.

Le déroulement des travaux

L'école maternelle actuelle sera détruite dès cet automne. Un tout nouveau bâtiment verra le jour à partir du printemps 2008. Cette nouvelle école maternelle sera agrandie et passera de 5 à 7 classes.

Le bâtiment de l'actuelle structure périscolaire sera lui aussi démolie et un espace de



RESPECTER L'ENVIRONNEMENT

Un nombre important de cibles environnementales y ont été intégrées, comme par exemple la gestion « intelligente » de l'énergie de tous les bâtiments : des dispositifs modernes devront être appliqués pour l'économie des énergies. Pourquoi conserver les lumières dans des salles de classe lorsque le soleil aide à l'éclairage, dans des couloirs et locaux inoccupés et pourquoi ne pas profiter de ce soleil lors de belles journées hivernales et adapter le chauffage automatiquement ?

Le confort visuel et acoustique, la relation harmonieuse des futurs bâtiments avec leur environnement immédiat, les matériaux utilisés pour ces constructions sont d'autres exemples des procédés HQE (Haute Qualité Environnementale), voulus par le projet.

locaux communs entre l'école maternelle et le centre de loisirs sera construit.

L'école élémentaire subira aussi de profonds changements. Le bâtiment actuel sera modernisé et agrandi. La structure passera de 8 à 10 salles de classes et, là aussi, la mise en commun de locaux fait partie du cahier des charges remis aux cabinets d'architecture intéressés par ce grand projet.

S'agissant du planning détaillé, il est bien entendu d'ores et déjà fixé. En effet, ces travaux nécessitent une collaboration étroite avec tous les utilisateurs, à savoir l'ensemble du personnel de l'Education

Nationale et Municipale. C'est pourquoi, après plusieurs rencontres avec ces acteurs, il a été décidé de caler les phases de travaux en tenant impérativement compte des années scolaires (qui débutent en septembre pour finir début juillet).

L'école relais

Le lancement de l'opération « requalification du site Wimpfeling » sera précédé de

**« ... des équipements plus modernes,
plus fonctionnels et mieux adaptés »**

la mise en place de bâtiments provisoires assurant l'accueil des enfants. Dans un premier temps ce sont les classes maternelles qui seront délogées et par la suite, une fois une partie de la nouvelle école construite l'école relais sera occupée par les enfants de l'école élémentaire.



**Entretien avec
Mme Stéphanie Nussli,**

*Directrice de l'école
maternelle Wimpfeling*

• Quelles sont les raisons qui justifient la refonte totale du site Wimpfeling ?

Le préfabriqué dans lequel sont logées les classes est, par nature, un bâtiment provisoire. Or il est occupé par nos classes depuis maintenant plus de 50 ans... c'est la première raison pour laquelle il est devenu aujourd'hui nécessaire de repenser l'aménagement du site Wimpfeling. L'autre facteur, et non des moindres, est celui de l'augmentation constante du nombre de classes : depuis que nous avons mis en place le bilinguisme, la fréquentation n'a cessé de s'accroître. En plus des élèves du quartier, nous avons des demandes de familles de Sélestat et même des villages alentours.

• Dans quel contexte et de quelle façon se sont déroulés les échanges autour de la requalification du site ?

Cela fait plus d'un an que nous travaillons sur ce projet avec la Ville, via l'adjoint chargé de la jeunesse et des affaires scolaires éducatives, Robert Engel. En accord avec mon inspectrice, nous avons fait part de nos souhaits - mes collègues enseignantes, A.T.S.E.M. et moi-même - en matière d'aménagements des salles de classe. Il y a eu une véritable concertation.

• Concrètement, quelle forme prendra l'école relais ?

Les 6 classes de maternelle seront déplacées sur le parking de l'église Notre-Dame. Au lieu de trois sites actuels, les enfants seront rassemblés sur un même site, ce qui facilitera les déplacements entre les salles de classe, de jeux, de sieste et la bibliothèque/centre documentaire.

• Quels sont les principaux avantages de cette requalification ?

C'est un projet de grande ampleur qui ne peut que nous réjouir. L'avantage principal est sans nul doute de savoir que nous travaillerons dans des conditions optimales, au sein d'une école moderne.



Ce bâtiment comprendra 8 salles de classe de 60m² et des locaux annexes (principalement sanitaires). L'accueil des enfants se fera dans des structures préfabriquées, répondant aux réglementations en vigueur, sur le parking Notre-Dame de la Paix, l'espace nécessaire y étant disponible et l'accès pouvant se faire en toute sécurité depuis l'Allée Notre-Dame.

L'implantation de l'école relais s'effectuera durant les grandes vacances d'été afin, qu'en septembre, les locaux puissent être disponibles pour les enfants.

Beaucoup de choses seraient encore à écrire au sujet de cet immense projet. Nous vous informerons régulièrement de l'avancement de ces travaux lors de prochains numéros. Nous pourrions ainsi vous faire vivre régulièrement la totale métamorphose de cet équipement...



NAISSANCES - **02/02** Thibaut (M) de Olivier KORN et de Marie Odile ZAGAR • Maxime (M) de Olivier KORN et de Marie Odile ZAGAR • **03/02** Taylan (M) de Mahmut AYIK et de Serpil AYIK • **05/02** Lucas (M) de Michael STERN et de Jennifer PFRIMMER • Jules (M) de François RAGUSA et de Véronique SEYLLER • **06/02** Elise (F) de Nicolas BURG et de Jennifer PELLISSIER • **09/02** Jules (M) de Cyrille COCCIOLONE et de Barbara DORFFER • **11/02** Madison (F) de Yannick KRACHER et de Rachel BAUER • Baudouin (M) de Frédéric CLOUTEAU et de Virginie NAVILLOT • **14/02** Gina (F) de Pascal GOLFETTO et de Hadda MEBARKI • Hervé (M) de Eric BOSSHARDT et de Sylvie SCHWENZEL • Inès (F) de David HERRGOTT et de Malika NEGUAH • Marine (F) de Jean-François CHABÉ et Catherine LEBARBÉ • **16/02** Ewan (M) de Emmanuel FRIESS et de Brunilde SANTO • **22/02** Eline (F) de Thomas BIBARD et de Fleur BROSSEAU • Louis (M) de Guillaume AGALÈDE et de Virginie GUICHON • **25/02** Lou-Ann (F) de Laurent VIGNEAU et de Julie RIEGER • **28/02** Furkan (M) de Hasan CELIK et de Reyhan KARTAL • Sara-Lina (F) de Stéphane MONTRI et de Sandrine MENEGATTI • **06/03** Ilknur (F) de Hamit KARADAG et de Neslihan GURSOY • **07/03** Lily (F) de Anthony CHOUX et de Laurence KIENZT • **08/03** Loane (F) de Loïc PLASSOUX et de Audrey MEYER • **11/03** Jean (M) de Emmanuel ENGEL et de Nathalie DAMM • **12/03** Arthur (M) de Fabien SENECHAL et de Sandra STROH • Selen (F) de Medet KAYA et de Selma KAYA • **13/03** Laurine (F) de Sébastien KOLB et de Linda BOUSQUET • **17/03** Anthéa (F) de Sylvain GAIGNIERRE et de Nadia COLLING • Mahaut (F) de Sébastien JEHL et de Miho TAKAHASKI • **20/03** Océane (F) de Nicolas SCHALK et de Valérie SCHOEPFF • **22/03** Baptiste (M) de Jérôme ROLIN et de Isabelle RAPP • Lucie (F) de Raphaël KERNEL et de Johanna PARMENTIER • **23/03** Arthur (M) de Adrien SCHULER et de Marie Dorothee KRIEGER • **26/03** Lucas (M) de Christophe ENGEL et de Justina OPREA • **31/03** Jules (M) de Patrick MARCOT et de Anne-Laure STURNY • **02/04** Aurélien (M) de Daniel FREYD et de Barbara MUREAU • **05/04** Nehir (F) de Imam DURMAZ et de Mercan ASLAN • **06/04** Mattéo (M) de Sylvain RINGENBACH et de Cynthia SCHILLINGER • Romain (M) de Bertrand MENNECIER et de Sophie BAUER • **10/04** Nathan (M) de David ZIEGLER et de Claudia LAURET • **11/04** Ewan (M) de David JEHL et de Joëlle GORTH • **13/04** Nour Eddine (M) de Mohamed SAROUAOU et de Amina ADLAOUI • **16/04** Cameronn (M) de Julien ROMASKA et de Adeline BLEC • Elodie (F) de Jean-Pierre REMETTER et de Yvonne REMETTER • **17/04** Nathan (M) de Régis ARMBRUSTER et de Adelaide MICELOTTA • **19/04** Zoé (F) de Patrice GRIFFON et de Christine GASCHY • **27/04** Julie (F) de Jean-François HERR et de Valérie MENZER • **28/04** Roman (M) de Xavier MONTRI et de Ewa-Marta CZOP • Hamza (M) de Alettin DINC et de Saadet BASTUG • **30/04** Adam (M) de Makram JEROU et de Aida HABOURIA

MARIAGES - **17/02** SARACOGLU Yalçin et DEGIRMENCI Zekiye • BLEC Grégory et LAURICELLA Aurélie • **19/02** BILGIC Rahim et BALASAR Elmas • **23/02** SENGLER Jean-Luc et TRAU Christine • **02/03** SCHMITT Yannick et CHANKUL Chompannot • **14/04** COMPPER Gaston et HOLTZ Nadine • WEISS Antoine et ADOLPHE Jacqueline • MANGENEY Serge et HIRLIMANN Josiane • COCCIOLONE Cyrille et DORFFER Barbara • **21/04** BOURREAU Rodolphe et ZAWALEN Mylène

DÉCÈS - **11/01** MAMBRINI Henri, époux de Simone GIRAULT • **18/01** ROHMER Albert, veuf de Marie Alice SUHR • **23/01** KUBLER André, époux de Annie D'HERVILLÉ • **25/01** KELLER Jean-Pierre, époux de Marie-Louise ULRICH • **26/01** VELLA Jeanne, veuve de Jean Marie BAUGÄRTNER • FIEBIG Raya, célibataire • GRASSER André, époux de Simone SCHMITT • **29/01** MEYER René, époux de Marie Joséphine BEYER • **31/01** JESS Paulette, veuve de Robert BEYER • GOUGEON Germaine, veuve de Victor GRIMAUULT • **02/02** SCHWARZ Michel • CHAPUIS Guy, époux de Catherine AUPET • **04/02** GRUSSENMEYER Marguerite, veuve de Jean ROHMER • **05/02** REISS Joséphine, veuve de Pierre MEYER • **06/02** SCHALLER Léonie, veuve de Emile RHEIN • SCHULTZ Nicolas, célibataire • **08/02** OBRI Joseph, veuf de Marie Thérèse VOELLINGER • **09/02** FOERSTER Jean, époux de Bernadette FRERING • **10/02** OEHLERT Gerda, veuve de André LAMBERT • **11/02** GAUCKLER Mélanie, veuve de Roger JAEG • **12/02** GOERGENTHUM Marie Joséphine, veuve de Albert SIFFERT • **13/02** KRACHER Albertine, veuve de François KRUCH • **14/02** HAMM Roland, époux de Elisabeth BOHN • **16/02** CLAPIZ Laurence, veuve de Martin JOST • PERUSAT Jean-Marie, époux de Heidrun SCHIDA • **20/02** HIETTER Fernand, époux de Germaine MULLER • **23/02** DILLINGER Claudine, épouse de Roland RUCH • **24/02** GAUGAIN Danièle, veuve de Gérard BRUNSTEIN • **26/02** MARTIN Joseph, époux de Marie Joséphine HOFFER • **27/02** METZGER Anne, veuve de Lucien RITTER • BERNHARD Marcel, époux de Anne Marie KELHETTER • **28/02** HALTER Marguerite, veuve de Léon BOUR • **01/03** HERR Pierre, époux de Dominique SOYER • DIRRINGER Raymond, époux de Monique KLUGE • **15/03** HENRY Ernest, célibataire • **20/03** BLEESZ Francis, célibataire • **24/03** SCHLUCK Cécile, veuve de Auguste DEGOUT • **26/03** BEIN Gilbert, époux de Chantal FRITSCH • **29/03** SCHIERMEYER Hélène, veuve de Edouard SCHAECK • **30/03** ENGEL Lucien, époux de Simone BUCH • **31/03** HILTZ Madeleine, célibataire • **05/04** OTTENWAELDER Michel, époux de Marie-Thérèse KRUMM • **08/04** RIEGER Marie, veuve de Louis WITTMANN • **10/04** PETITDEMANGE Armand, époux de Madeleine ERBS • FRIESS Charlotte, épouse de Fernand VOGEL • TREIBER Lucien, époux de Paulette BUCHMULLER • **11/04** MASSON Madeleine, épouse de Oscar MENZER • PROTOPAPA Daniel • **12/04** DE BELLIS Nicolas, époux de Nicole TISON • **14/04** MATTERN Gustave, époux de Marguerite SEYLLER • **17/04** GAUDISSARD Eugénie, veuve de Pierre ZAMOLO • **20/04** WENDLING Emma, épouse de Richard LAURENT • **25/04** BÖHM Rudolf, veuf de Marthe NITTEL

Les grands anniversaires de juin à août 2007

La municipalité adresse ses sincères félicitations aux seniors qui ont la joie de fêter leurs anniversaires. Qu'ils puissent, pendant de nombreuses années encore, profiter des bienfaits quotidiens.

Juin

Madame Jeanne BRUNSTEIN
née Brunstein, 95 ans le 24 juin

Madame Louise FUCHS,
95 ans le 25 juin

Madame Yvonne WEIL
née Kauffmann, 94 ans le 8 juin

Madame Colette DREYFUS
née Schmoll, 93 ans le 6 juin

Madame Jeanne REIBEL
née Sengler, 92 ans le 29 juin

Juillet

Madame Nathalie HUGNY
née Nonnenmacher,
96 ans le 6 juillet

Monsieur Robert KNOEPFLI
95 ans le 11 juillet

Madame Eugénie DEJANS
née Page, 94 ans le 24 juillet

Madame Bernadette BELTZUNG
née Haensler, 93 ans le 18 juillet

Madame Germaine DOPPLER
née Mutschler, 93 ans le 8 juillet

Madame Thérèse GRAMFORT
née Antoine, 92 ans le 25 juillet

Madame Anne LIABAUD
née Freund, 92 ans le 26 juillet

Madame Léone LE SCAO
née Louiset, 90 ans le 19 juillet

Madame Eugénie MELLIGER
née Wissler, 90 ans le 15 juillet

Août

Madame Marguerite LORENTZ
née Sturaro, 97 ans le 26 août

Madame Eugénie BURRY
née Biehlmann, 93 ans le 16 août

Madame Marie EISENMANN
née Zerr, 93 ans le 1er août

Madame Marie-Louise SCHERGELL
née Schwab, 92 ans le 13 août



Noces d'Or

**Monsieur Aloyse PETERMANN
et Madame Marguerite née
BENEDICT le 10 mai**

**Monsieur Georges RANTZ
et Madame Claude née
IVASTCHENKO le 17 mai**

**Monsieur Jean HELFTER
et Madame Richarde née
SCHUTZ le 31 mai**

**Monsieur Auguste ALGEYER
et Madame Richarde née
KROETZ le 31 mai**

**Monsieur Roger CONRAD
et Madame Bernadette née
WURTZ le 14 juin**

**Monsieur Marius VIERECK
et Madame Mariette née
SCHWAB le 15 juin**

**Monsieur Jean-Pierre WURCH
et Madame Marie-Louise née
HUG le 15 juillet**

**Monsieur Jean MAIRE et
Madame M. Josée née KRUCH
le 9 août**

**Monsieur Antoine UFFLER et
Madame Paulette née GUTH
le 23 août**

**Monsieur André ROELLY et
Madame Madeleine née BAUR
le 6 septembre**

**Monsieur Jacques KEMPF et
Madame Paulette née MEYER
le 9 septembre**

**Monsieur Jean-Georges
KRUCH et Madame M. Louise
née SONTAG le 11 septembre**

**Monsieur Florent KIENY et
Madame Marguerite née
MARTINAGE le 13 septembre**

Noces de Diamant

**Monsieur Georges BRUNEL
et Madame Andrée née
SCHUBNEL le 6 août**

**Monsieur Charles SOHLER
et Madame Germaine née
DANGUEL le 14 août**

**Monsieur Léon VILMAIN
et Madame Marcelline née
FISCHER le 14 août**

L'agenda estival

L'ESPAS d'accueil Seniors, guichet d'information unique et gratuit en direction des personnes âgées et de leur entourage, a mis en place des permanences :

Le lundi de 14h à 17h et le jeudi de 9h à 12h, au Centre Communal d'Action Sociale :

12a, rue de la Paix à SÉLESTAT

**Informations utiles
au 03.90.56.25.97**

PLAN CANICULE

Vous trouverez dans ce numéro du «Sélestadien» un questionnaire confidentiel relatif au plan canicule.

PLAN NATIONAL / CANICULE 2007

PERSONNES ÂGÉES, PERSONNES HANDICAPÉES

Vous êtes seul(e), ou vous connaissez une personne âgée, handicapée ou isolée

afin de prévenir toute difficulté signalez-vous ou signalez cette personne au

Centre Communal d'Action Sociale
12A, rue de la Paix - B.P. 40188
☎ 03.88.58.85.80

NUMÉROS D'URGENCE

SAMU	15
POLICE NATIONALE	17
POMPIERS	18
HÔPITAL DE SÉLESTAT	03.88.57.55.55

QUESTIONNAIRE

à remplir au verso

À remplir et à retourner au Centre Communal d'Action Sociale, 12A rue de la Paix 67600 Sélestat, afin qu'en période de fortes chaleurs vous puissiez être contacté(e) et aidé(e) en cas de besoin.



APRÈS-MIDI RÉCRÉATIVE TRIMESTRIELLE

Comme nous l'avions annoncé dans le numéro précédent, la première après-midi récréative organisée pour les seniors de 65 ans et plus a eu lieu dimanche 11 mars à la Maison du Pain d'Alsace. Dans une ambiance conviviale, et grâce à une animation musicale, une cinquantaine de personnes a apprécié de passer un moment bien agréable autour d'un thé, d'un café et d'un morceau de brioche.

Venez nous rejoindre **le dimanche 24 juin**, pour une nouvelle après-midi récréative, cette fois en extérieur !
Au programme :

La visite du centre de réintroduction des loutres à Hunawhir, (transport assuré en bus).
Départ de Sélestat à 13h30, visite du parc et goûter.

Retour prévu vers 17h30.

Participation financière :
6 € par personne

**Renseignements
et inscriptions**

C.C.A.S. au 03.88.58.85.80

Date limite d'inscription :

le 15 juin 2007

RENCONTRES RÉSIDENCE BIEN-ÊTRE :

Des rencontres amicales « Autour des Aînés » sont organisées deux fois par mois autour d'un goûter, le mercredi après-midi à la Résidence Bien-Être, 7 rue Jean Meyer.

PROCHAINES RENCONTRES

**les mercredis 6
et 20 juin 2007.**

**Renseignements
et inscriptions**

**Résidence Bien-Être,
au 03.90.56.31.11
ou à l'A.G.F au 03.88.92.15.92.**

AGF VIVRE AVEC LE GRAND ÂGE :

Pour vous qui avancez en âge, qui marchez plus lentement ou ne conduisez plus, un bénévole peut vous accompagner dans vos démarches hors de chez vous. N'hésitez pas à nous appeler (quelques jours à l'avance pour réserver) : **03.88.92.15.92**

Une participation financière de 2 € pour les déplacements en ville et de 3 € dans un rayon de 15 km autour de Sélestat est demandée.

Bestimmen und erklären

Am vorigen 6. Mai, haben die Franzosen einen neuen Präsident der Republik gewählt und dies in einem gewaltigen demokratischen Elan : mehr als 4 von 5 Franzosen haben gewählt ! Die Politik ist zurück, unsere Mitbürger glauben daran !

Frankreich wird eine neue Seite seiner Geschichte schreiben mit der Ernennung seiner Abgeordneten. Unsere Vorsitzende wissen es : sie dürfen nicht enttäuschen, auf die Gefahr hin, die Früchte der Begeisterung die wir diese letzten drei Monate gekannt haben, zu verlieren.

Um zu regieren und zu beschließen, muss versammelt werden. Ich bin zutiefst überzeugt, dass diese Versammlung nur dank Erklärungen möglich ist : es soll gesagt werden was gemacht wird - und gemacht werden was gesagt wurde ! So stelle ich mir auf jeden Fall meine Arbeit als Volksvertreter vor.

Das Thema des Schwimmbades zum Beispiel, ist beliebt in unseren Oppositionen, die alle Methoden benutzen, um an diesem Dossier Kritik auszuüben. Dabei vergessen sie aber, dass sie die Mittel hatten um den Fall auf die Beine zu bringen, als sie selber bei den Sachen waren ! Warum brachten sie dieses Dossier also nicht voran ?

Durch den ständigen gleichen Kritikrefrain wird die Verwirklichung sicher nicht effektiv werden. Es besteht die Phase der Konzeption und Ausarbeitung, dann kommt die Zeit der Aktion und Verwirklichung.

2001 behauptete ich mit meiner Mannschaft, dass „Schlettstadt seine Rolle als treibende Kraft in der Realisation des Schwimmstadions spielen werde“. Es ging dort um ein immenses Projekt zwischen verschiedenen Gemeinden, im Maßstab vom ganzen zentral-elsässischem Gebiet, doch ganz offensichtlich überdimensioniert (sehr große Becken, ein Sprungbecken, zahlreiche Sitzreihen...).

Vor 10 Jahren, als die Gewählten der Communauté de Communes die Idee des großen Schwimmstadions hervorbrachten, hielten die Schwimmbäder im Schlettstadter Umkreis noch nicht die modernen Standarts.

Derzeit ist die Überdimensionierung nicht erforderlich : erinnern wir uns, dass das damalige Projekt zwischen den verschiedenen Gemeinden heute eine Investition von 16 bis 20 Millionen Euro benötigen würde.

Angesichts der Kosten und des hoch bestehendem Risikos eines schweren Defizites für ein zu großes Schwimmstadion, hat die Mehrheit der Gewählten der Communauté de Communes von Schlettstadt die Errichtung von Sporthallen im Gebiet bevorzugt (neuer COSEC, Sporteinrichtungen, überdachte Hallen).

Das Stadtmauer-Schwimmbad, uralte und hat unter mangelnden Investitionen während zu langer Zeit gelitten, sollte abgebaut werden um moderneren Ausstattungen Platz zu schaffen. Diese werden umweltfreundlich sein und einen sauberen Energieverbrauch respektieren. Die Einrichtungen werden sowohl Schülern, Vereinen und der Öffentlichkeit zugänglich sein.

Alle Gemeinschaften, Regionen, Departements, *Communauté des Communes*, werden uns bei der Finanzierung helfen, weil die neuen Ausstattungen Bewohner aus dem ganzen Umkreis anziehen werden. In der Tat werden wir dort durch vernünftige Ausgaben alles vorfinden, was ein aktuelles und modernes Schwimmbad unseren Mitbewohnern anbieten sollte : Sportbecken, für Initiationen und Spielspaß, ein Planschbecken, eine Rutschbahn, ein Erholungsgebiet... Die Investition wird bedeutend sein (10 Millionen Euro), doch vernünftig.

Ich will erklären um die Schlettstadter zu versammeln. So sehe ich die teilnehmende Demokratie, indem öffentliche Versammlungen organisiert werden, sei es thematisch oder per Stadtviertel ; öffentliche Versammlungen die den Austausch und Wortwechsel unter der Bevölkerung fördern um große Projekte vorzustellen und zu verwirklichen.

Ich lade sie also ein, an den öffentlichen Versammlungen, die dem Austausch mit der Bevölkerung dienen, teilzunehmen. So verbinden sie sich den Projekten, die die Stadt von Morgen errichten.

*Cardialement
Baumer*



Marcel BAUER
Maire et Conseiller Général

Une démarche récompensée

Vendredi 16 mars 2007, au Palais des Congrès à Paris, c'est le nom de la Ville de Sélestat qui est prononcé dans la catégorie « accessibilité d'une ville ». Sélestat, « le petit poucet », remporte - à la surprise générale - le trophée APAJH, remis par le Président du jury Patrick Gohet, Délégué Interministériel aux Personnes Handicapées, à Marcel Bauer, Maire de Sélestat et Conseiller Général du Bas-Rhin, face aux deux autres villes en concurrence (Beauvais et Colombes).

L'Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés (APAJH), qui défend l'égalité de toute personne handicapée et sa pleine appartenance à la société, a organisé pour la troisième année consécutive, la cérémonie des Trophées APAJH. Une cérémonie lors de laquelle sont récompensés les entreprises et organismes privés ou publics ayant une politique d'insertion des personnes à mobilité réduite. Le dossier de Sélestat a été retenu parmi 300 autres pour cette édition 2007, à laquelle étaient présents les élus Marcel Bauer,

Jacques Meyer et Geneviève Muller-Stein ainsi que Charles Leopold.

Plus qu'un colosse en cristal, le Trophée APAJH est le symbole de l'attention portée par Sélestat aux plus fragiles, à ceux qui sont atteints d'un handicap.

Une reconnaissance qui encourage la municipalité à poursuivre dans cette voie, sur ce long chemin de reconnaissance des personnes handicapées comme des citoyens à part entière ayant droit aux mêmes services que tout un chacun.



Trophée APAJH, catégorie «accessibilité d'une ville»

Entretien avec M.Charles Leopold, Président du GIHP Alsace (Groupement pour l'Insertion des Personnes Handicapées Physiques)



Se mobiliser en faveur des personnes handicapées doit aller plus loin que la mise en place d'infrastructures et Sélestat l'a fort bien compris notamment par la signature du « Pacte Territorial de l'Emploi des Personnes Handicapées ».

Que signifie pour vous le Trophée APAJH ?

Ce trophée est le résultat d'un travail de transversalité entre les élus, les différents services de la Ville et l'implication du personnel de la Ville (à travers l'Office de Tourisme, le Centre Communal d'Action Sociale, les services Urbanisme et Voirie, l'Éducation...). Nous sommes en France la plus petite ville à avoir créé une charte « Ville et Handicaps ». Comme je l'expliquais auparavant, une ville qui s'efforce d'intégrer le handicap dans la vie sociale et culturelle, est une ville qui œuvre pour le bien-être de l'ensemble de ses citoyens. Le trophée APAJH est une valorisation des efforts fournis ces 10 dernières années, c'est un peu la cerise sur le gâteau ! C'est très agréable d'être reconnu au niveau national pour ses engagements.

Enfin, il est important que de telles avancées soient encouragées car faciliter les accès est utile, non seulement aux personnes handicapées, mais aussi de manière plus générale aux personnes à mobilité réduite : les handicaps temporaires, les poucettes et les personnes âgées. Il est important d'en prendre conscience car chacun peut un jour se retrouver face à ce type de situation. C'est préparer l'avenir surtout lorsque l'on sait que d'ici quelques années, la population seniors représentera le quart de la population française.

Quel constat faites-vous de la situation de la politique handicap à Sélestat ?

Cela fait plus de 10 ans que Sélestat s'implique et agit au niveau de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. J'ai vu les choses évoluer, notamment au niveau des accès aux commerces et services publics. La dynamique insufflée par les élus et poursuivie par les services techniques de la Ville fait qu'aujourd'hui, un grand nombre de lieux publics (magasins, places de parking, voiries, logements etc...) sont accessibles aux personnes handicapées. C'est également le cas pour les églises Saint-Georges et Sainte-Foy et c'est là un bel exemple de grand pas en avant : ce n'est pas seulement l'accessibilité architecturale qui importe, mais aussi la vie sociale de la personne. Au-delà de ce que préconisent les textes de loi, Sélestat opère dans un esprit global de réelle intégration. Un autre exemple parlant : celui du soutien financier de l'E.S.A.T. culturel (Etablissement Spécialisé d'Aide au Travail, anciennement C.A.T.) pour une intégration dans la vie culturelle et le domaine de la création artistique de personne en situation de handicap.



Le 10 avril dernier, l'Office de Tourisme de Sélestat a obtenu, pour une durée de 5 ans, le label « Tourisme et Handicap » pour les aménagements et les démarches entreprises en faveur des personnes handicapées.

En suivant une formation spécifique pour améliorer la connaissance des différentes formes de handicap, l'Office offre la possibilité pour les personnes en situation de handicap d'accéder directement et personnellement à l'information touristique.



Une piscine très attendue

Un projet ambitieux

La décision de construire une piscine répond à plusieurs attentes et besoins exprimés depuis des années par les habitants, les associations sportives ainsi que les scolaires de Sélestat. Les équipements nautiques d'autres villes attirent, lors des mois d'été, de nombreux Sélestadiens. Il était donc important que Sélestat ait, elle aussi, une piscine assez grande et moderne pour accueillir les habitants d'Alsace centrale.

Une concertation élargie

Un groupe de pilotage, composé d'élus, de techniciens municipaux et d'experts en équipements nautiques s'est, depuis plus d'un an, mobilisé autour d'un projet d'envergure : la nouvelle piscine. De nombreuses études et concertations ont précédé le projet auxquelles se sont jointes les associations sportives de la ville et les différentes autres structures utilisant actuellement la piscine couverte Dr Koeberlé.

Un site privilégié

Implantée sur le site exceptionnel des Remparts, à proximité du Lycée Schwilgué, du stade municipal, du lac de canotage et du COSEC Eugène Grismar, la nouvelle piscine de Sélestat promet d'attirer bon nombre de baigneurs.

C'est en effet au sein d'un cadre idéal, avec vue sur le château

du Haut Koenigsbourg, que sera construite la future piscine, tout à côté de l'Ill. L'aménagement de ce site permettra d'exploiter au maximum un endroit avantageux, riche du patrimoine sélestadien.

Un chantier structuré

L'équipement répondra aux exigences sanitaires et de confort, notamment par la mise en place d'un traitement acoustique approprié. Un système de traitement de l'air entre le hall sportif et le bassin ludique contribuera également à ce que le baigneur puisse évoluer dans une atmosphère agréable et saine. Aussi, les bassins seront en inox, ce qui permettra de réaliser de substantielles économies de fonctionnement tout en donnant un cachet « hi-tech » à l'établissement.

Concernant les personnes handicapées, la municipalité s'est tout particulièrement engagée à rendre accessibles les bassins ainsi que les gradins par la mise en place de passages élargis et de sièges adaptés.

À long terme et dans la conduite des normes de Haute Qualité Environnementale, la piscine sera équipée d'une chaudière à bois et l'utilisation de l'énergie solaire est à l'étude.

Hormis le respect de l'environnement, la construction de la piscine se fera dans le respect architectural de l'actuel site des remparts : le paysage de l'existant sera préservé.



Les équipements et surfaces mis à disposition

Partie intérieure

- Un bassin de nage de 25x16 m comprenant 6 couloirs d'une profondeur variant de 1,20 à 2,10m avec gradins pouvant accueillir 300 personnes.
- Un bassin mixte dédié à la fois au cours d'aquagym et aux activités de détente (banquette bouillante, cascade, rivière à contre courant) d'une profondeur variant de 0,80 à 1,20m
- Une pataugeoire de 50m² d'une profondeur maximale de 40cm agrémentée de jeux d'eau et d'un mini toboggan
- Un toboggan de 70m doté d'une animation lumineuse et d'un bassin de réception d'environ 30m²
- Un espace remise en forme avec sauna, bain froid et hammam, d'une surface de 160m²
- Des espaces réservés aux associations (dépôts de matériels, locaux administratifs...)
- Un large espace d'accueil et une cafétéria
- Un jardin intérieur, séparant la partie baignade des vestiaires

Partie extérieure

- Un terrain de beach volley et des tables de ping-pong
- Un «jardin zen» jouxtant à l'espace remise en forme

- Une terrasse donnant sur 2000m² de plages engazonnées

En bref

Total des surfaces utiles : 3 380m²
Surface plan d'eau : 685m²

Budget prévisionnel (coût des travaux): 10 905 000€ HT

Début des travaux : entre novembre 2007 et février 2008

Maître d'oeuvre :
Demathieu et Bard

Question à l'élue



Monique Sawaya

Adjointe au Maire, chargée des
Activités Sportives et de Loisirs

La piscine : un projet phare ?

Un projet phare : oui !
La construction de la piscine répond à un réel besoin formulé par les associations sportives, les scolaires et le grand public. La piscine de plein air obsolète, le projet de stade nautique de la Communauté de Communes de Sélestat, abandonné pour des raisons financières et très certainement surdimensionné, il nous fallait répondre à une attente des baigneurs.

Quelle sera la spécificité de ce nouveau complexe ?

Je pense que notre chance est celle d'avoir un environnement exceptionnel, au pied des remparts, avec vue sur le Haut Koenigsbourg et au sein d'un parc urbain que nous allons créer : une sorte de poumon vert au cœur de Sélestat. De fait la nouvelle piscine se démarquera d'autres complexes nautiques, grâce à sa situation idéale et ses équipements novateurs.

Un bel investissement dans le sport pour la Ville de Sélestat ?

En effet, le deuxième COSEC et cette nouvelle piscine sont lancés, mais aussi des travaux moins onéreux mais essentiels pour les clubs (cours de tennis, piste d'athlétisme, terrain de football, extension des vestiaires du Grubfeld...). Nous pouvons, sans rougir, affirmer que cette municipalité a engagé une somme de chantiers d'équipements sportifs structurants jamais entrepris depuis plus de 30 ans. Par ailleurs avec une augmentation de 30% des subventions aux associations sportives, notre municipalité est résolument aux côtés du monde sportif !





Présentation du Millésime viticole 2006 aux Tanzmatten



La Folle Nuit de Sélestat en couleurs



La Folle Nuit de Sélestat en musique



Alsacez-vous aux Tanzmatten



Hommage au poète alsacien Jean-Paul de Dadelsen



Inauguration de la fête foraine de Printemps



Friehjohr fer unseri Sproch ou l'alsacien en musique



Départ à la retraite de personnels de la Ville



Remise des prix «Maisons fleuries»



Traitement des larves de moustiques par hélicoptère



Départ de la course aux oeufs de Pâques dans le jardin du Professeur Myosotis



Le Caveau Sainte-Barbe aux couleurs de Pâques



500^e anniversaire du baptême de l'Amérique



L'équipement du parfait pisteur



L'équipe gagnante du jeu de piste «À la découverte de l'Amérique»



Rando Bleue Unicef, l'arrivée des cyclistes à Sélestat



Sélestat lauréate du Label Unicef «Ville Amie des Enfants»



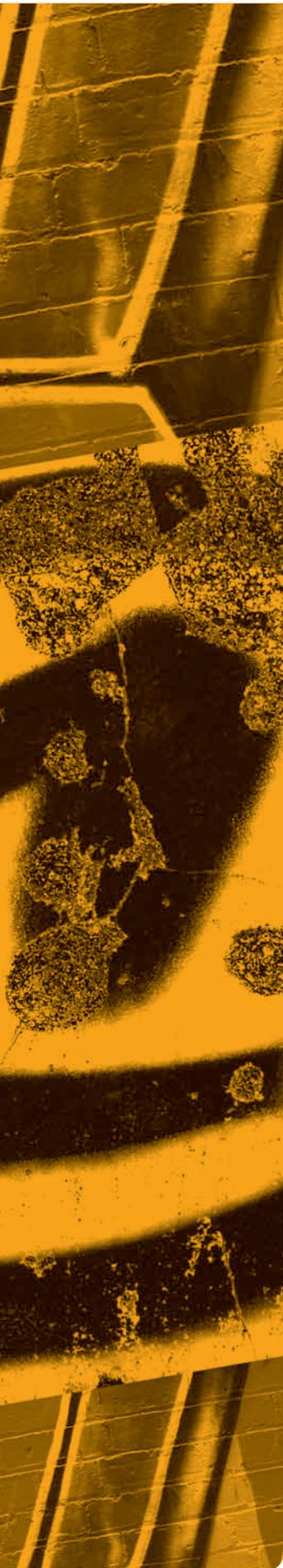
Cérémonie d'hommage aux déportés de la 2^e Guerre Mondiale



La Journée de l'Europe avec les jeunes villes jumelées



Débat organisé autour des questions européennes



CLSPD : PRÉVENIR ET GUERIR

Vous avez assurément entendu parler de la récente loi relative à la prévention de la délinquance qui prévoit un CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) pour toutes les communes de plus de 10 000 habitants.

Sélestat a en quelque sorte été précurseur puisque la Ville a mis en place ce conseil depuis l'année 2002. Il a été rénové l'année dernière en se dotant d'un plan d'actions pour 3 ans.

Présidé par le Maire, le CLSPD est une instance active et partenariale. Il rassemble les principaux acteurs de la sécurité et de la prévention de la délinquance : le Procureur de la République, le Sous-Préfet, des élus de Sélestat, la Police Nationale, la Police Municipale, l'Education Nationale, le Service Municipal Jeunesse, le Centre Communal d'Action Sociale, des bailleurs sociaux...

Des réunions régulières sont organisées afin de traiter des difficultés repérées dans notre ville, prévenir les situations qui se dégradent. Chacun apporte son analyse et son mode d'action. Face à des problèmes complexes, il s'agit d'apporter des réponses diverses et efficaces.

Concrètement, les acteurs de terrain et de proximité se réunissent au minimum chaque mois pour convenir des initiatives à prendre. Par exemple, des patrouilles mixtes Police Nationale - Police Municipale sont mises en place. Des interventions des animateurs Prévention du Service Jeunesse sont planifiées et des contrôles de sécurité routière aux abords des établissements scolaires s'organisent.



Au-delà de ces actions, des opérations de prévention sont décidées : opération tranquillité vacances, prévention routière, citoyenneté, animations jeunesse ...

Ces efforts communs connaissent un réel résultat. La délinquance est en baisse depuis plusieurs années à Sélestat, mais la Municipalité reste consciente que c'est un domaine très sensible. La vigilance s'impose et les efforts ne doivent pas être relâchés. Il s'agit de prévenir, mais également de sanctionner lorsque cela est nécessaire. Ce pragmatisme réussit à la qualité de vie à Sélestat.



La jeunesse à l'honneur

MIEUX VIVRE EN MILIEU RURAL

L'appel à projet « Mieux vivre en milieu rural », organisé par la Mutualité Sociale Agricole, a pour but d'offrir aux jeunes du milieu rural la possibilité de participer à l'amélioration de leur qualité de vie et de celle des autres habitants.

Au nombre de huit en Alsace, les jeunes équipes à avoir participé à ce concours ont été récompensées pour leurs investissements lors d'une rencontre au cours de laquelle le projet de l'émission radio Ado&Co a reçu le premier prix.

Depuis mai 2005, neuf jeunes âgés de 13 à 20 ans occupent l'antenne d'Azur FM le mardi soir de 20h à 22h. Orientation scolaire, activités culturelles, agenda sportif, développement durable ... les préoccupations des ados sont à l'honneur pour cette émission qui se veut interactive et informative.



1^{er} Prix pour Ado&Co

À l'issue de la cérémonie, le groupe d'Ado&Co s'est vu remettre le 1^{er} prix d'un montant de 1000€. Une somme qui s'ajoute à celle obtenue lors de l'appel à projets 2006, au Salon de l'Agriculture à Paris, où le jury a attribué à l'équipe le 2^e prix dans la catégorie « thématiques inexplorées et démarches innovantes ».

Stades d'Activités de Proximité : un cadre éducatif et sportif pour les jeunes

Voulue par la Municipalité de Sélestat et inscrite dans le plan d'actions 2006-2008 du CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance - voir ci-contre), la mise en place de Stades d'Activités de Proximité dans la ville s'est concrétisée il y a maintenant un an. Le bilan est positif et encourageant.



Au printemps 2006, deux S.A.P. ont été implantés à Sélestat. Un tel équipement permet aux jeunes scolaires (enfants et adolescents) de pratiquer divers sports en plein air : football, hand-ball, basket-ball...

Positionnés sur gazon synthétique les S.A.P. sont praticables la plus grande partie de l'année. Équipés de grillages pour arrêter les ballons, ces terrains ont été conçus pour permettre aux jeunes de jouer en toute liberté, dans un cadre sécurisé.

En effet, ces espaces sont ouverts à tous selon des horaires respectueux du voisinage. Les jeunes constituent eux-mêmes les équipes et se partagent le terrain. Une période de régulation entre plus âgés (jeunes adultes) et plus jeunes (les enfants) a été nécessaire pour que chacun y trouve sa place. Aujourd'hui, la forte fréquentation des S.A.P. en illustre le vif succès.

Les deux S.A.P. ont été installés, l'un entre le Lycée et le parking Schweisguth, l'autre au carrefour du Vieux

chemin de Châtenois et de la rue Beethoven, au Quartier Ouest. Ces implantations sont un complément aux espaces déjà proposés aux jeunes : plateaux sportifs du Koeberlé, du Cosec Eugène Giesmar et aire de loisirs du Grubfeld. Voulus comme des équipements de proximité, il s'agissait à la fois de favoriser la pratique du sport et de réduire les jeux de ballons inappropriés aux pieds d'immeubles ou sur des placettes. Encourager la jeunesse à venir se défouler via la pratique sportive, c'est leur proposer un divertissement et pour certains un premier pas vers une pratique associative de leur sport préféré.

Les S.A.P. sont aussi utilisés régulièrement par les animateurs de la Ville de Sélestat, qui y organisent des tournois. Ils veillent ainsi à développer un esprit collectif, tourné vers l'effort et la réussite de l'équipe. C'est ainsi que la pratique sportive permet l'éducation à la citoyenneté. Les animateurs ont également pour préoccupation de développer un message de respect de l'équipement et plus largement de l'environnement (bruit, enlèvement des déchets, cohabitation ...).



Rapidement adoptés par les jeunes, acceptés par le voisinage, les Stades d'Activités de Proximité ont trouvé leur place dans le paysage des loisirs proposés aux jeunes Sélestadiens. Ce choix illustre encore davantage le label Unicef "Ville amie des enfants" décerné cet automne à la Ville de Sélestat et encourage notre Municipalité à d'autres initiatives éducatives.



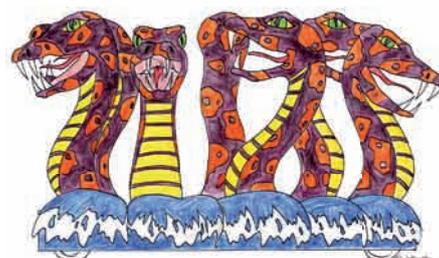


Un thème fantastique pour les 78 ans du Corso !

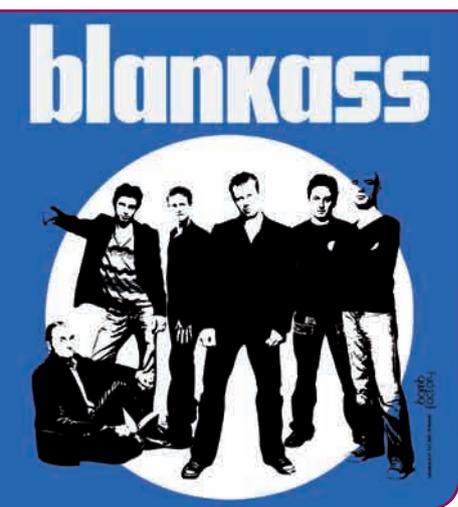


« Animaginaire », un thème fantastique pour les 78 ans du Corso ! Un fabuleux bestiaire composé de dragon, sphinx, cerbère, Pégase, monstre du Loch Ness... viendra parader le samedi 11 août pour le défilé de jour, dès 18h cette année, puis s'illuminera pour le défilé de nuit avancé à 22h. Quelques 500 musiciens, danseurs, troupes et groupes folkloriques animeront la soirée ponctuée d'une nouveauté : un concert exceptionnel du groupe **BLANKASS**, à 20h30 au Square Ehm !

Les animaux fantastiques



Maquette du char n° 11 : l'Hydre à 7 têtes



Concert du groupe Blankass à 20h30 Square Ehm

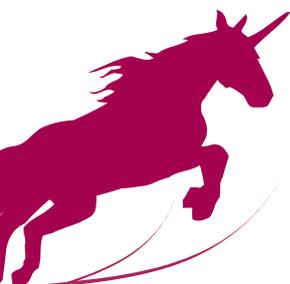
Une des compagnies de spectacle de rue présente cette année, Nagarythe - compagnie de spectacles de feu depuis 2001 - ne cesse de diversifier son art. Ses spectacles ont toujours allié le feu à la danse, la musique au théâtre.

Allant du spectacle de rue au spectacle en salle, sa caractéristique principale est de proposer un visuel de grande qualité, vecteur d'émotions et de sens.

Elle a participé aux plus grands festivals de rue, en France et à l'étranger.

Les thèmes des 12 chars

1. Le Basilic
2. Le Minotaure
3. Le Cerbère
4. Le Griffon
5. La Gargouille
6. Pégase
7. Le Phoenix
8. La Chimère
9. Le Monstre du Loch Ness
10. Le Sphinx
11. L'Hydre
12. Le Dragon



La compagnie pyrotechnique Nagarythe



Maquette du char n° 4 : le Griffon

> Contact <

Office de la Culture de Sélestat

03 88 58 85 75

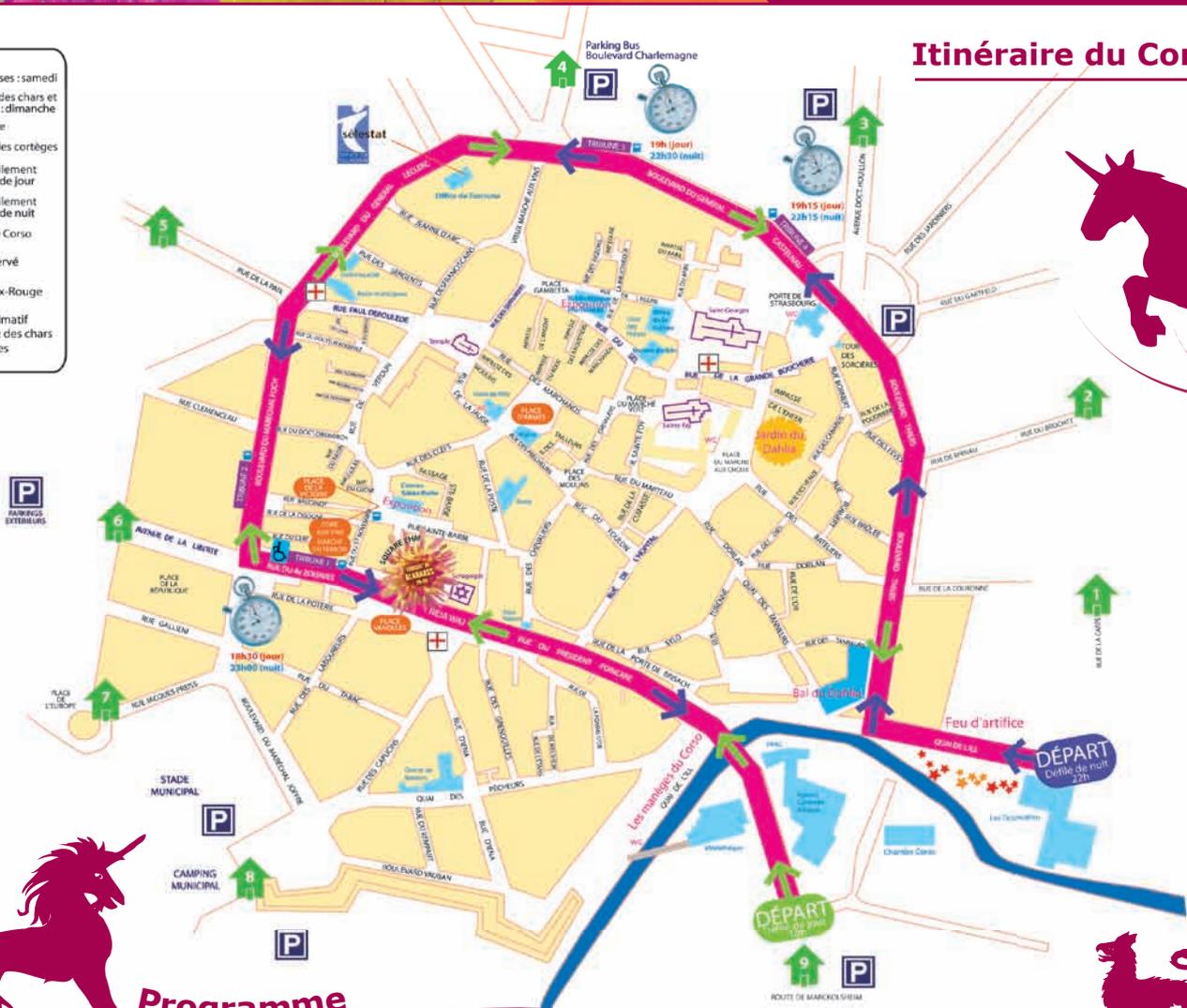
www.corso-selestat.fr



LEGENDE :

-  postes/caisses : samedi
-  exposition des chars et animations : dimanche
-  feu d'artifice
-  Itinéraires des cortèges
-  sens de défilement du cortège de jour
-  sens de défilement du cortège de nuit
-  Urnes tiercé Corso
-  Espace réservé
-  Poste: Croix-Rouge
-  horaire estimatif de passage des chars aux tribunes

Itinéraire du Corso



Programme

Vendredi 10 août

- **Décoration des chars** par les associations sélestadiennes avec animation musicale par les « Joyeux vigneron » - chantier du Corso Fleuri.

- **Manèges du Corso** à partir de 19h - Quai de l'Il

Samedi 11 août

Fermeture de la ville à partir de 13h et interdiction de stationner sur l'itinéraire du cortège à partir de 12h.

- **Inauguration du Square Ehm** à 14h30

- **Course de garçon de café** sur le Neja Waj à 16h

> Défilés à 18h et 22h <

- **Concert de Blankass Square Ehm** à 20h30 suivi d'un feu d'artifice tiré des Quais de l'Il à minuit.

- **Bal populaire** et petite restauration avec le SCS Foot, **Boulevard Thiers**

Dimanche 12 août

Venez redécouvrir les chars qui seront exposés le long du **Neja Waj** et le gagnant du tiercé, **Place de la Victoire de 14h à 17h**. Des animations musicales seront également à découvrir.

Tout le week-end

Foire aux vins et marché du terroir, fête foraine, Jardin du Dahlia, exposition à la Bibliothèque Humaniste et au Caveau Sainte-Barbe.

GRATUIT POUR LES SÉLESTADIENS

Places assises sur tribunes non couvertes : **6€** (valable pour les deux défilés).

www.corso-selestat.fr

Exposition « Paul Buckenmeyer, un citoyen de Sélestat », Caveau Ste-Barbe du 30 juillet au 12 août

Maître ébéniste, décorateur d'intérieur, professeur de dessin, Paul Buckenmeyer savait aussi bien travailler le bois que manier le crayon et le pinceau. Dès 1965, date à laquelle il réalisa son premier croquis, le chantier du Corso profita de son regard d'artiste et ceci jusqu'au milieu des années 90. C'est à ce titre qu'il fut nommé Citoyen d'Honneur de Sélestat en 2003.

Cette exposition rétrospective présentera ainsi de nombreuses facettes des talents de Paul Buckenmeyer à travers maquettes et plans originaux, pièces de mobiliers, sculptures remarquables, anciennes photos de son atelier, mais aussi de témoignages.

À DÉCOUVRIR ABSOLUMENT !

Les désormais incontournables "Concerts du Parvis", aux couleurs des musiques du Monde, seront programmés dès le premier jour de l'été. Rendez-vous, Parvis Saint-Georges à 20h30 !

- Vendredi 22 juin, Ensemble "Nrityavani" (Inde)
- Samedi 30 juin, Jazz Band de l'Ecole de musique de Sélestat
- Jeudi 5 juillet, Petit cirque et danse folklorique (Ukraine)
- Vendredi 6 juillet, Harmonie 1990 de Sélestat
- Jeudi 12 juillet, Samba Rock Novo avec « Houba Samba » (Brésil-France)
- Jeudi 26 juillet, Chichester Youth Chamber Orchestra (Angleterre)
- Mercredi 22 août, Ensemble folklorique cosaque (Europe de l'Est)
- Vendredi 31 août, Concert du parvis Association les Alevis (Turquie)

Un concert exceptionnel avec le Bernard Struber Jazztett sera proposé le mardi 10 juillet au Square Ehm.

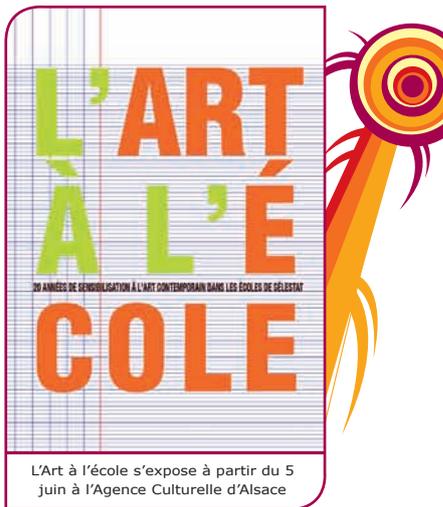
Des soirées seront également inscrites à l'agenda estival avec entre autre :

le bal du 14 juillet, la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice le vendredi 13 juillet, la tournée d'été de la Choucrouterie le 20 juillet, la soirée cinéma de plein air le 3 août avec le film "Nausicaa de la Vallée du vent" (chef d'oeuvre du maître Hayao Miyasaki), la visite guidée musicale originale de Daniel Ehret le 19 août et le Festival "Voix et Route Romane" à l'Église Sainte-Foy dès le 2 septembre.



Côté expositions et en attendant Sélest'Art 07

Laissez-vous surprendre par le peintre polonais Urbanowicz dans le cadre de la Chapelle Saint-Quirin du 16 au 24 juin. Découvrez la 3^{ème} édition du Salon de l'Humour du 18 au 24 juin au Caveau Sainte-Barbe. À partir du 5 juin, à l'Agence Culturelle d'Alsace, venez rencontrer la jeune création contemporaine avec les travaux réalisés par les élèves des écoles de Sélestat dans le cadre du dispositif "l'Art à l'Ecole".



La Bibliothèque Humaniste proposera deux expositions : du 15 juin au 15 août "Les carnets de voyages de Marianne Roth", organisée par Les Amis de la Bibliothèque et du 20 août au 17 septembre, "Les Juifs de Sélestat, sept siècles d'histoire" organisée par Les Amis de la Bibliothèque, la Ville et la Communauté israélite de Sélestat.

26^e Fête de la Musique : les jeunes sont à l'honneur !

Le Ministère de la culture et de la communication, a souhaité dédier la 26^e Fête de la Musique à tous les jeunes qui font vivre la musique, la créent, la bousculent et inventent de nouvelles formules. De l'éveil musical à l'apprentissage d'un instrument, de la pratique amateur au concert, la musique participe à l'éducation et à la vie des jeunes, auditeurs ou interprètes.

25 ans après sa création, la Fête de la Musique est ainsi dédiée à ceux qui symbolisent le passage à la nouvelle génération...qu'ils jouent dans un ensemble ou un orchestre, qu'ils chantent dans une chorale, qu'ils viennent d'une école de musique ou d'un conservatoire, qu'ils soient artistes en herbe ou apprentis spectateurs, ils seront les héros de la Fête de la Musique 2007.

À Sélestat, comme depuis de nombreuses années maintenant, la fête sera présente aux quatre coins du centre ville. Et une fois encore, toutes les générations se retrouveront autour de la musique sous toutes ses formes dans une ambiance conviviale.

À venir savourer sur place et sans modération le 21 juin prochain!

Question à l'élu

Quel est, pour cet été, l'événement à retenir ?

La Direction de la Culture et de l'Animation et l'Office de la Culture de Sélestat ont, pour la programmation estivale, conservé le même fil conducteur que les années précédentes :

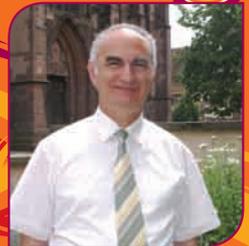
entre musique, peinture et spectacles, le but est d'intéresser un maximum de personnes, jeunes et adultes confondus. La programmation se veut variée et de qualité. Il n'y a, vous l'aurez compris, pas un seul événement à retenir mais plutôt des événements à découvrir.

Peut-on parler d'une spécificité culturelle à Sélestat ?

Le dynamisme culturel de Sélestat est reconnu à travers toute l'Alsace. Que ce soit le festival de musiques actuelles Lez'arts Scéniques, le Corso Fleuri ou les expositions d'art contemporain, le projet culturel de la Ville de Sélestat est de proposer une programmation de choix aux Alsaciens.

La fête de la musique est un autre exemple de manifestation importante pour notre ville, qui rassemble chaque année plus de 20 000 personnes, se positionnant ainsi comme une des plus appréciées de la région.

Ma volonté est que nous tendions vers l'excellence dans tous les domaines sans tomber dans l'élitisme : des modes d'expression culturels, variés et de qualité pour tous !



Jean-Claude DONIUS
Adjoint au Maire,
chargé de la Culture



> Contact <
Office de la Culture de Sélestat
Cour des Prélats 03 88 58 85 75

Léz'arts Scéniques : trois jours d'expression culturelle

Les 3, 4 et 5 août, l'association Zone51 organise la 7^e édition du festival Léz'arts Scéniques au complexe « les Tanzmatten » de Sélestat et propose à son public un large panel de musiques actuelles, accompagné d'une thématique citoyenne.

La programmation, d'envergure nationale et internationale, promet d'attirer bon nombre de mélomanes avec pour chaque jour, une ambiance différente : métal et punk-rock le vendredi ; rock, reggae et musiques du monde le samedi ; différents styles de la scène française le dimanche.

Un thème : le Tibet

À la fois musical et culturel, Léz'arts Scéniques implique et sensibilise son public. « Les gens viennent passer un bon moment, c'est l'occasion d'échanger avec eux, de connaître leur point de vue sur des sujets d'actualité... », explique Estelle Otzenberger, chargée de la thématique de cette édition.

Cette année, l'équipe de Zone51 a décidé de mettre l'accent sur la question du Tibet. Des conférences, expositions et animations seront organisées autour de cette thématique. Parmi les nombreux intervenants : Marcelle Roux, Présidente de l'association France Tibet, l'écrivain Claude B. Levenson ou encore l'association Club Tibet Strasbourg.

Une consigne : le gobelet réutilisable

L'association Zone 51 se distingue en s'engageant dans une politique écologique en partenariat avec L'ADEME et devient adhérente de la charte « planète gagnante ». Les supports de communication (affiche et flyers) ont été imprimés sur du papier entièrement recyclé par un imprimeur qui adhère au label Imprim'vert. D'autre part, en mettant en place un système de consigne de gobelet, l'association participe à la réduction des déchets. Le concept est simple : **le gobelet** - en plastique rigide - **est consigné à 1€** et réutilisable les trois jours à l'issue desquels les festivaliers récupèrent l'euro avancé. L'association s'engage et teste ce système d'ores et déjà adopté par la plupart des organisateurs de manifestations outre-Rhin.

programme

Vendredi 3 août

Sepultura - Immolation - The Meteors
Les Tambours du Bronx - The Business
The Exploited - Treponem Pal
Metal Urbain - Hollow / Corp

Samedi 4 août

Plymo - Frantic Flintstones - The Ruts
Los Fastidios - Demented Are Go - Skarface
Gnawa Diffusion - Improvisators Dub
Spirit Revolution - Los Disidentes Del Sucio

Dimanche 5 août

Les Hurlements d'Leo - 100 gr de Têtes
Riké - Eiffel - Aldebert - Elisa do Brazil feat
Big Red - Percubaba - Debout sur le Zinc
Ravid'Vour'Voir

Ouverture des portes à 12h

www.lezartsceniques.com
www.zone51.com

billetterie

Préloc	17€/jour
Sur place	20€/jour
Carte Vitaculture	10€/jour
Pass 3 jours	42€

À Sélestat : billets disponibles au
Centre Leclerc - Espace Culturel
Tél. 03.88.58.03.43

> Contact <

mail : contact@lezartsceniques.com
info line : 06 84 68 87 52

juin 2007

Agence culturelle /
Frac Alsace

mardi
côté
jardin

impromptus
sur les berges
de l'ill

- Ciné-concert
- Salon de lecture
- Performances & interventions
- Performances clownesques

Au programme de cette édition 2007



• Ciné-concert mardi 5 juin à 21h

Projection du film «Vampyr» de Carl Theodor Dreyer
performance du groupe SUBOKO

• Lecture mardi 12 juin à 21h

« La prairie parfumée où s'ébattent les plaisirs »
Salon de lecture autour du thème du jardin et du
baiser proposé par Agnès Sajaloli

• Performances et projection mardi 19 juin à 21h

Un ensemble hétéroclite et ludique d'interventions
d'artistes s'inspirant du thème du jardin

• Clownistic Garden Party mardi 26 juin à 21h

Mademoiselle Maria K et ses complices Miss Troublie
et Monsieur Roger Suchard créent des impromptus
sur le thème de l'amour. Totalement, schistement,
tragiquement contemporain...



PIERISEL TV, votre chaîne de télévision de proximité, le miroir de l'activité de la Communauté de Communes de Sélestat au travers de magazines dans les domaines économiques, touristiques, sociaux, culturels, associatifs et sportifs.

Retrouvez votre télévision locale sur le réseau câblé Estvidéo (chaîne 31, fréquence 136 Mhz) ou sur internet www.pieriseltv.fr

> CONTACT <
PIERISEL TV,
1, rue Louis Lang
67600 SELESTAT
Tél. 03 88 82 87 92



Tous aux Tanzmatten !

La saison 2006-2007 des Tanzmatten s'achève sur les derniers spectacles en juin. Rendez-vous en septembre prochain pour découvrir la programmation de la nouvelle saison culturelle 2007-2008.

La billetterie rouvrira ses portes dès le mardi 28 août à 10h.

Soyez parmi les premiers à vous abonner et à choisir vos spectacles ! Le formulaire d'abonnement est également à votre disposition sur le site Internet :

www.tanzmatten.fr



JOURNÉES JOBS D'ÉTÉ

Opération « Un jeune pour un job d'été »

Lancée le 28 mars dernier, l'opération « Un jeune pour un job d'été » affiche une bonne fréquentation. En étroite collaboration avec le service économie de la Ville, la Mission Locale de Sélestat et Environs, le service animations de la Communauté de Communes, l'ANPE et le CIO de Sélestat, les animateurs du service jeunesse accueillent en moyenne chaque jour 8 à 10 jeunes venus pour consulter les offres affichées et être guidés dans la rédaction de CV et lettre de motivation. 286 entreprises du bassin de l'emploi d'Alsace centrale ont été contactées, parmi lesquelles 34 se sont dit prêtes à être sollicitées en 2008.

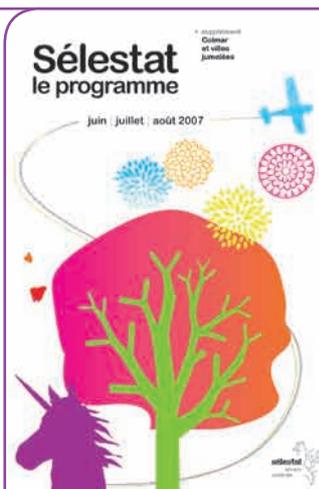
Véritable centrale d'offres d'emplois pour les jeunes de la commune avec plus de 40 postes à pourvoir, l'opération touche aussi un public non habitué à cotoyer le Service Jeunesse ou la Mission Locale. Les initiateurs et animateurs espèrent, d'ici à la fin du mois d'août, un rapprochement du monde économique et de la jeunesse locale, afin que celle-ci puisse bénéficier d'une première expérience concluante.



«Sélestat le programme»
change de peau

Le livret trimestriel "Sélestat : le programme" fait peau neuve. Édité sur un nouveau format, il sera imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement à l'image du Sélestadien et dans la démarche de développement durable et environnement naturel. Parmi les nouveautés, une page dédiée aux manifestations phares organisées dans les villes jumelées de Waldkirch, Dornbirn et Charleroi.

Des changements qui tombent à pic pour un numéro d'été haut en couleurs !



RÉUNIONS PUBLIQUES

D'ÉCHANGE AVEC LA POPULATION

Mardi 19 juin à 19H30

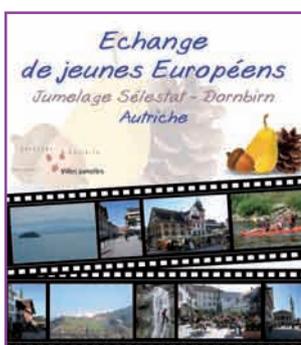
Gymnase Dorlan

Vendredi 29 juin à 19H30

Salle de conférence Sainte-Barbe

Mardi 3 juillet à 19H30

École Jean Monnet



Les jumelles se retrouvent

À l'issue d'une rencontre entre les villes de Sélestat et Dornbirn en novembre 2007, les services jeunesse de deux communes ont décidé de mettre en place un échange autour de la conscience européenne à travers la pratique sportive (activités nautiques, kayak, équitation, soirées jeunes...).

Ce séjour, qui aura lieu à Dornbirn du 8 au 15 juillet 2007 et destiné aux jeunes de 13 à 15 ans, a pour vocation la découverte d'une culture et le rapprochement des deux villes dans le cadre de leur jumelage. Dans cette dynamique, l'organisation d'un échange de jeunes européens constituerait un nouveau palier important de la volonté d'ouverture de la ville à sa dimension européenne.

Renseignements au service Jeunesse : 03 88 58 85 94 ou 03 88 58 85 36

NOUVEAUTÉ ! Un parc d'attractions à portée de bus !

À partir du 9 juillet et jusqu'au 1er septembre 2007, le Réseau 67 met en place une navette Sélestat-Europa Park. Le bus partira de la place de la Gare à 8h45 et desservira les communes de Rathsamhausen, Muttersholtz, Hilsenheim, Bindernheim, Wittisheim, Sundhouse, Diebolsheim, Friesenheim et Rhinau.

Le départ du parc d'attraction se fera à 17h45.

**Réservations obligatoires
au 03.88.02.02.02**



5^e Balade Gourmande de Sélestat



Le Sélestat Basket Club organise la 5^e édition de la Balade Gourmande de Sélestat

le dimanche 9 septembre 2007.

Un menu gastronomique et des dégustations de vins alsaciens agrémenteront ce parcours de 10 kilomètres au cœur de l'Illwald et des rues sélestadiennes.

Inscriptions avant le 1^{er} septembre auprès de

Corinne Hihn

7 rue du Champ de Mars - 67600 Sélestat

Tél. 03.88.92.36.85

<http://perso.orange.fr/balade.gourmande>



Y aurait-il une morale de droite et une morale de gauche ?

Non M, le Maire nous ne sommes pas du côté des manifestants et de ceux qui brûlent les voitures au lendemain des élections présidentielles comme vous vous êtes laissé aller à le dire au monument aux morts du 8 mai dernier ; laissant entendre que « certains » qui aspirent à des responsabilités électives cautionneraient ses évènements.

En tant que républicains respectueux de la Démocratie et de la constitution française, nous prenons acte du verdict des urnes et du choix de la majorité de nos concitoyens et sommes opposés à toutes formes de violences, y compris verbales. C'est pourquoi nous vous demandons de mettre un terme à ce type d'insinuations trop fréquentes et qui n'ont d'autre effet que de dresser les gens les uns contre les autres.

Nous ne sommes pas non plus du côté du célèbre chanteur politologue d'origine belge, exilé fiscal en Suisse que notre nouveau président de la République s'honore de compter parmi ses amis,

Incarne t-il vraiment le respect de la nation ?

Pas plus que nous sommes du côté de Doc Gyneco qui a fraudé le fisc ou de Richard Virenque qui s'est dopé pour gagner des courses, aux côtés desquels s'affiche le chef de l'Etat.

Incarnent t-ils le mérite, le travail, le respect ou l'autorité ? Autant de valeurs qu'il appartient à chacun d'entre nous de défendre.

La morale est-elle d'utiliser le jet privé d'un milliardaire pour rejoindre son yacht de luxe afin de se reposer au lendemain d'une élection certes épuisante ?

Non, la morale n'est ni de droite ni de gauche, mais elle n'est surtout pas là où nos concitoyens sont en droit de l'attendre. Pourtant le nouveau chef de l'Etat a décidé de placer son action sous le signe de la morale.

La face cachée de l'iceberg

Une approche moderne et efficace de la gestion des collectivités locales se traduit obligatoirement par la réalisation, au minimale intercommunale, des projets structurants leur territoire d'influence.

L'impérative diminution de l'émission des gaz à effet de serre et la maîtrise du réchauffement climatique obligent tout responsable politique à privilégier sans ambiguïté l'appel aux énergies renouvelables, tant pour les réhabilitations que pour les réalisations neuves.

En prenant le projet de piscine municipale comme exemple, je constate et je déplore qu'à Sélestat une autre direction, à contre-courant de l'histoire, a été prise.

J'ai la modestie et l'humilité de ne pas vouloir avoir raison. Par contre j'ai l'obligation morale d'alerter et de dénoncer quand la municipalité avance à contresens.

Dans le même temps on va certainement demander à nos concitoyens, y compris localement des sacrifices.

C'est pourquoi notre inquiétude va également aux nombreux projets qui se multiplient dans la perspective des échéances municipales de 2008.

- Le commissariat de police, dont le loyer dû par l'Etat sera de 18 000 € par mois (119 000 F), Nous n'avons aucune garantie de remboursement de ce côté là.

- La piscine municipale dont le coût sera d'environ 15,5 millions d'euros si l'on compte le parc urbain des remparts. Projet qui sera majoritairement supporté par les finances locales.

- 6 M€ pour l'école Wimpfeling, projet que nous soutenons parce que nécessaire, mais phasé sur 5 années en raison d'un financement incertain.

- Les archives municipales dont le coût final sera de 1,6 M€, (achat de la Banque de France + les travaux de mises aux normes).

Ces 4 projets, représentent à eux seuls des investissements de l'ordre de 25 M€ pour la ville, (près de 160 Millions de Francs).

Certes, vous n'augmenterez pas les impôts avant les élections municipales, mais il faudra bien vous résoudre à le faire après, tellement les marges de manoeuvres financières vont se réduire et l'endettement des sélestadiens s'accroître.

Tout cela est-il bien moral ?...

**Pour l'opposition
Jean-jacques Renaudet**

La piscine a vocation naturelle à accueillir les usagers de la communauté de communes de Sélestat, sa conception et son financement doivent donc tout aussi naturellement s'inscrire dans la solidarité intercommunale. La concevoir « municipale » fait payer injustement aux Sélestadiens plus que leur part. Mais comment expliquer et accepter l'intercommunalité et sa fiscalité, si les projets structurants de notre territoire ne sont pas le fruit de la solidarité ?

La piscine doit faire exclusivement appel aux énergies renouvelables. Si le bois semble retenu, l'étude demandée avait complètement zappé le « solaire » ! Les arguments et l'indignation des « opposants » municipaux l'ont fait intégrer dans l'étude. Ouf ! Mais par le manque de conviction et par la frilosité des élus devant l'Architecte des Bâtiments de France, il y a fort à craindre que le gaz remplacera le « solaire » pour le chauffage de l'eau . L'ABF passe, la dégradation du climat reste !

André KLETHI / andre_klethi@hotmail.fr

La France a élu avec une majorité forte, mais surtout dans un bel élan démocratique de participation, un nouveau Président de la République. Il va être confronté, avec le soutien de députés en phase avec ses orientations, à de vastes chantiers pour continuer à redonner à la France ses chances dans ce 21^e siècle.

La baisse du chômage entamée va devoir s'accroître pour atteindre le plein emploi, la construction de logements sociaux fortement accrue depuis la mise en place du Plan de Cohésion Sociale va également devoir s'accroître pour faire face à la crise du logement, les bons chiffres de l'insécurité devront être confirmés et approfondis dans ses secteurs les plus complexes : oui la mutation de la France doit être poursuivie !

Pour nous, élus locaux, à qui vous avez fait confiance en 2001 pour gérer la destinée de Sélestat, il en va de même : Sélestat est en mutation grâce à une politique dynamique avec de nombreux projets structurants pour notre ville qui vont démarrer dans les prochains mois.

Les bons chiffres de la délinquance en véritable baisse se verront confortés ces prochaines années avec l'amélioration des conditions de travail de la Police Nationale et un meilleur accueil des victimes : je veux parler de la construction du Commissariat sur le site SEITA.

Le faible taux de chômage sélestadien, dû au soutien aux créateurs et investisseurs par la municipalité, connaîtra aussi une accélération avec la création de la Maison de l'Emploi sur le même site regroupant ainsi tous les acteurs de l'emploi (ANPE, ASSEDIC, Mission Locale, ADAC...).

Le dynamisme en matière de sport, quoique médisent certains, connaîtra son apogée avec deux chantiers conséquents pour notre ville, à savoir le nouveau COSEC et la piscine : ce mandat aura été le plus dense de ces trente dernières années en matière d'équipements sportifs construits à destination des associations sportives, scolaires et pratiquants libres.

La nouvelle école Wimpfeling, encore un chantier de taille, verra le monde pédagogique conforté dans le fait que la majorité a un réel souci de ses enfants et de leurs conditions d'éducation.

De nombreux autres domaines sont soit à l'étude soit couverts par des chantiers de moindre ampleur, mais je ne voudrais pas oublier toute l'attention que porte notre équipe majoritaire à la qualité du service public et aux conditions de travail de nos agents municipaux avec la construction d'un nouveau centre technique municipal en Zone Industrielle Nord.

De vastes chantiers dont vous prenez petit à petit connaissance dans votre bulletin municipal et qui rythmeront la vie de Sélestat dans les mois à venir.

Oui la mutation de Sélestat doit être poursuivie ! Depuis 2001 la priorité de notre équipe est de donner aux Sélestadiens un environnement et des équipements de qualité afin que chacun puisse s'épanouir dans notre ville. C'est avec vous que nous mettrons en œuvre ces projets nécessaires pour que Sélestat garde et fasse progresser son positionnement de capitale de l'Alsace Centrale.

**Pour la majorité municipale,
Jacques MEYER, Premier Adjoint au Maire
chargé de l'Urbanisme et de l'Habitat**

Le courrier des Sélestadiens

J'ai été saisi par l'association « Paysages de France » qui sollicite des arrêtés de mise en demeure à l'encontre de dispositifs publicitaires en infraction avec la réglementation du Code de l'Environnement.

L'article L.581-32 de ce code prévoit que le Maire ou le Préfet sont tenus de faire usage des pouvoirs définis à l'article L.581-27, si une association agréée le sollicite : mise en demeure de suppression ou de mise en conformité d'un dispositif de publicité en infraction.

Je vous invite à vérifier que les dispositifs de publicité cités par cette association sont bien en infraction avec la réglementation. Si ce constat, qui devra être fait par ce procès-verbal rédigé par un agent habilité, confirme l'infraction, je vous propose de prendre les sanctions administratives prévues par le Code de l'Environnement (article L.581-27 précité).

Dans la mesure où, dans ce domaine, la compétence est partagée entre le Maire, qui agit au nom de l'Etat, et le Préfet, je vous remercie de m'informer de la suite que vous adopterez dans cette affaire.

Le Préfet

Vous m'invitez à faire vérifier la conformité des dispositifs publicitaires qui ont été relevés par « Paysages de France » sur le territoire de la Ville de Sélestat et qui contreviendraient aux dispositions réglementaires du Code de l'Environnement.

Vous me demandez également le cas échéant de prendre les sanctions administratives prévues en la matière.

Sachez que je suis extrêmement sensible à la prolifération des dispositifs de publicité implantés à Sélestat. J'ai d'ailleurs demandé à mes services de procéder à un état des lieux de tous les dispositifs illégaux se trouvant sur le territoire de la Ville de Sélestat suite à l'intervention de « Paysages de France » au mois de mai 2005.

Permettez-moi de vous préciser que je suis déjà intervenu auprès des afficheurs concernés afin qu'ils se mettent en conformité dans les meilleurs délais (...)

S'agissant des nouveaux dispositifs qui ont été relevés en infraction par « Paysages de France » et qui nous ont été signalés au mois de janvier 2007, je tiens à vous préciser que j'ai mis en demeure les afficheurs concernés afin qu'il prennent les mesures qui s'imposent, et ce dans un délai de 15 jours, pour que leurs dispositifs publicitaires répondent à la réglementation en vigueur.

Enfin, j'ai souhaité qu'une réflexion globale soit entamée sur l'implantation des enseignes et panneaux publicitaires présents sur le territoire de la Ville de Sélestat dans l'objectif d'aboutir à l'élaboration d'un règlement de publicité permettant de réglementer ces dispositifs à Sélestat.

Bien entendu, je ne manquerai pas de vous communiquer les orientations que je souhaite donner sur ce dossier ainsi que les résultats des différentes démarches effectuées auprès des afficheurs.

Marcel Bauer

Pour un quartier plus aéré contre la densification de la population dans notre espace de vie.

Aujourd'hui la municipalité accumule les immeubles collectifs dans le minimum de mètres carrés au détriment du poumon de notre quartier.

Entre l'Avenue Louis Pasteur, la Route de Châtenois et la rue Abbé Lemire, 6 immeubles collectifs sont implantés dont chacun contient entre 16 et 18 logements.

Nous ne disposons plus d'espaces verts, les rues y sont étroites et les carrefours de plus en plus dangereux. Pensez-vous aux familles qui y habitent ? Nos enfants peuvent-ils jouer au pied des immeubles en toute sécurité ? Ne sont-ils pas assez coincés devant le poste de télévision ou les jeux vidéos ?

Pour le travail, nous avons une - voire deux - voitures, et la rentabilisation du moindre mètre carré ne nous permet plus de garer nos véhicules ni de circuler.

Avez-vous déjà comparé la densification de la population dans cet espace avec celle du quartier des jardiniers ?

Nous pourrions appeler le nôtre « quartier de la Forêt »... Forêt d'immeubles collectifs !

Nous savons que des réunions de quartiers sont organisées, mais nous sommes découragés car pas écoutés ni entendus. En effet, les demandes ; de panneaux pour le stationnement, de modification de la circulation (route de Châtenois), de rendez-vous chez Monsieur le Maire ... sont restés sans réponse.

Nous nous opposons fermement à la concentration de logements dans notre quartier où vous ne laissez plus de place à la vie tout simplement.

Vous avez été signataire d'une pétition relative au projet de construction d'un immeuble par la société DOMIAL et sur ses conséquences en terme d'aménagement et de circulation dans votre quartier.

Alors même qu'une réunion publique d'information avait déjà été organisée par mon Premier Adjoint, Monsieur Jacques Meyer, dans le cadre du projet urbain d'ensemble du Heyden, j'ai souhaité réunir tous les pétitionnaires pour entendre leurs doléances et répondre à leurs préoccupations. Cette réunion, que j'ai personnellement présidée, s'est tenue le 20 mars 2007 au Foyer Notre-Dame de la Paix ; elle a rassemblé environ 30 personnes.

Compte tenu du prix que j'attache à une concertation large, constructive et efficace, avec les habitants de notre ville, sur tous les grands projets urbains, je me permets de vous résumer, ci-après, les principales conclusions de la démarche participative que j'ai entendu privilégier dans le dossier qui vous concerne. En premier lieu, je tiens à rappeler les grands principes d'aménagement qui accompagnent la construction de l'immeuble qui a déclenché la circulation de la pétition.

- l'immeuble projeté s'inscrit en tous points dans le programme de restructuration du quartier tel qu'il avait été adopté et tel qu'il avait été présenté à l'ensemble des habitants ; j'observe d'ailleurs, si j'en juge par les interventions faites lors de la réunion publique, que ce n'est pas la réalisation même de cet immeuble qui préoccupe les riverains mais plutôt - et c'est tout à fait légitime - les conditions de vie dans le quartier

- le nouvel (et dernier) immeuble comportera 16 logements et portera ainsi le nombre total

de logements construits ou réhabilités dans le quartier à 42. Ce chiffre est à rapprocher du nombre de logements existant auparavant (52), sachant qu'évidemment, il n'y a pas de comparaison possible en terme de qualité : grâce à l'opération conduite par la Ville et DOMIAL, les habitants bénéficient et bénéficieront d'un confort locatif sans précédent par rapport à la situation antérieure

- un espace vert sera réalisé le long de l'Avenue Pasteur, doté d'une aire de jeux pour les jeunes enfants : je rappelle qu'un stade d'activités de proximité a déjà été implanté dans votre quartier, précisément pour répondre aux demandes de nombreuses familles et de nombreux jeunes

- le capacité de stationnement sera globalement portée à 137 places (contre 72 avant réaménagement)

J'en viens maintenant à certains points évoqués durant la réunion du 20 mars

La circulation rue de Châtenois : je ne sous-estime bien évidemment pas les nuisances perçues par les riverains, mais je rappelle toutefois que la circulation dans cette rue reste, par rapport à bon nombre d'autres rues, relativement faible. Par ailleurs, les mesures de vitesse effectuées récemment n'ont pas permis de mettre en évidence des dépassements de vitesse sensibles.

La mise en sens unique de la rue de Châtenois a été évoquée par certains riverains. Cette mesure peut paraître séduisante de prime abord, mais sa mise en œuvre entraînerait des conséquences tel que le rallongement du temps de parcours par les riverains, un accroissement du trafic devant l'école Oberlin et un fort risque d'accroissement de vitesse. C'est pourquoi, au vu des nombreux inconvénients et difficulté, je ne souhaite pas donner suite à cette proposition. En revanche, je me suis engagé à réaliser à l'intersection de la rue de Châtenois et de la rue de la Vancelle, un « plateau surélevé », qui permettra tout à la fois de ralentir les automobilistes et de sécuriser les passages piétons.

L'espace vert côté Avenue Pasteur : un riverain a fait remarquer qu'il serait judicieux de réduire les espaces verts privatifs devant être réalisés par DOMIAL devant le nouvel immeuble et agrandir, par là même, l'espace vert public. Je souscris totalement à cette proposition et le projet de DOMIAL va être revu en ce sens.

Telles sont les précisions que je voulais vous apporter. Vous le constaterez, les demandes des riverains ont été satisfaites. Ce résultat est à mettre au crédit d'une concertation publique que j'ai voulu exemplaire. Elle illustre la conception qui est la mienne de l'aménagement d'une ville : promouvoir et concevoir un cadre de vie de qualité, beau, apaisé et convivial, en prenant autant que possible en considération les attentes individuelles des habitants, lorsqu'elles ne sont pas en contradiction avec l'intérêt général qui, vous en conviendrez, doit prévaloir en toutes circonstances.

S'agissant du projet intéressant votre quartier, je tiens à vous remercier très chaleureusement d'avoir contribué, par vos interventions et propositions, à en améliorer la qualité et la cohérence.

Marcel Bauer

Le Maire de la Ville de Sélestat vous invite



RÉUNIONS PUBLIQUES

D'ÉCHANGE AVEC LA POPULATION

mardi **19 juin** > 19h30 Gymnase Dorlan

vendredi **29 juin** > 19h30 Salle Sainte-Barbe

mardi **3 juillet** > 19h30 École Jean Monnet